

LE DEVOIR

VOL. CI N° 248

LE MARDI 2 NOVEMBRE 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$



RICK WILKING REUTERS

Redoutant de subir une cuisante défaite aux élections de mi-mandat, le Parti démocrate a sorti l'artillerie lourde au cours des dernières semaines: Michelle Obama. Hier, en fin de course, la première dame s'est exprimée lors d'un rassemblement du sénateur sortant du Nevada, Harry Reid.

Élections de mi-mandat aux États-Unis

Prêts pour «l'ouragan républicain»

Les démocrates risquent de subir aujourd'hui une défaite historique

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Devant une série de sondages prévoyant une débâcle électorale spectaculaire pour le Parti démocrate aux élections de mi-mandat, la question n'est plus de savoir si les démocrates seront battus ce soir,

mais s'ils enregistreront une défaite historique.

«L'humeur de l'électeur américain aujourd'hui, c'est colère, anxiété et frustration», résume le stratège démocrate Peter Hart, qui prévoit un «ouragan républicain de force quatre».

Les républicains, terrassés il y a deux ans par

la victoire décisive des démocrates, devraient faire un retour en force au Congrès des États-Unis.

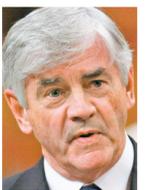
VOIR PAGE A 8: OURAGAN

■ Des analyses à lire en page A 7

Khadr reviendra, mais Ottawa s'en lave les mains

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — S'il fallait une preuve supplémentaire du fait que le gouvernement de Stephen Harper ne veut en aucun cas assumer la responsabilité d'un éventuel retour d'Omar Khadr en sol canadien, elle a été fournie hier. Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a reconnu du bout des lèvres que le jeune prisonnier de Guantánamo pourrait rentrer au pays fin 2011, mais il a soutenu que ce retour relevait d'une décision des États-Unis avec laquelle Ottawa n'avait rien à voir.



Le ministre Lawrence Cannon a nié avoir caché la vérité à propos des négociations sur le sort de Khadr

Le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD ont tous trois accusé hier le gouvernement conservateur d'avoir menti à la population au cours des derniers jours lorsqu'il soutenait que le Canada n'avait pas participé à l'entente survenue entre Omar Khadr et les procureurs militaires américains. En vertu de cette entente, Omar Khadr a monnayé la reconnaissance de sa culpabilité contre une peine de huit ans de prison et la garantie d'un transfert au Canada dans un an. Or, cette garantie est venue d'Ottawa par note diplomatique.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a

VOIR PAGE A 8: KHADR

■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 6: La capitulation

Tournées annulées: une aide de 7 millions réclamée en vain

Le milieu des arts se heurte à l'intransigeance du ministre du Patrimoine canadien

ISABELLE PARÉ

Même si l'on évalue à plus de 15 millions les pertes entraînées par le retrait de l'aide fédérale aux tournées artistiques internationales, le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, est resté intraitable hier aux Communes, ajoutant qu'il n'avait pas de «leçons à recevoir».

Interpellé à plusieurs reprises à la période des questions, le ministre Moore a rétorqué que son gouvernement avait «fait plus que tout autre pour les arts et les artistes». «C'est notre gouvernement qui, pendant la récession, a créé deux musées [...], doublé de 30 à 60 millions le budget pour les infrastructures culturelles locales à travers le pays [...]. Nous avons augmenté de 20 % le budget du Conseil des arts», a-t-il dit, dans

VOIR PAGE A 8: TOURNÉES

■ 1000 professionnels des arts de la scène attendus à Montréal, page B 8



PAOLO COCCO REUTERS

PROSTITUTION

L'Institut Simone de Beauvoir se prononce pour la décriminalisation

■ À lire en page A 3

QUÉBEC

Un expert invalide la découverte d'un fossile géant au cap Diamant

■ À lire en page A 2



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Figure légendaire de la lutte québécoise, Édouard Carpentier (à droite) est mort samedi à 84 ans. Il apparaît sur cette photo prise en 2006 en compagnie de ses rivaux de toujours, Maurice «Mad Dog» Vachon (à gauche) et Wladek «Killer» Kowalski (décédé il y a deux ans).

Édouard Carpentier (1926-2010)

La lutte québécoise en deuil du «Flying Frenchman»

JEAN DION

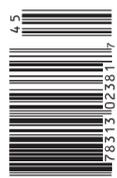
Dans un univers aux contours bien découpés, il appartenait éternellement au camp des «bons» face aux sombres desseins des «méchants». Édouard Carpentier, figure légendaire de l'âge d'or de la lutte québécoise, un sport auquel il aura été associé pendant plus de quatre décennies, est décédé d'un arrêt cardiaque samedi à Montréal. Il était âgé de 84 ans.

De son parcours de combattant sur le ring, toute une génération d'amateurs rivaux au petit écran ou massés dans des amphithéâtres enfumés (ou au vieux stade De Lorimier) retiendront son talent pour la haute voltige et les acrobaties, alors que celui que l'on avait rebaptisé «le Flying Frenchman» n'hésitait pas à se projeter depuis le haut des câbles pour fondre sur son adversaire et

VOIR PAGE A 8: CARPENTIER

INDEX

Annances.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	A 4	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



7 78313 02381 1

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

LA MONTRE DU PLONGEUR
LA SUBMARINER

ROLEX
ROLEX.COM

ACTUALITÉS

Projet immobilier à l'hippodrome Montréal accélère la gestion du dossier

KATHLEEN LÉVESQUE

La Ville de Montréal accélère la mise en place des balises du développement de l'ancien hippodrome Blue Bonnets afin d'accueillir un important projet immobilier qui doit démarrer au début de 2011.

Comme l'a appris *Le Devoir*, la Ville a entrepris une planification détaillée du dossier à la demande du gouvernement du Québec qui est propriétaire de cet immense terrain de près de cinq millions de pieds carrés par l'entremise de la Société nationale du cheval de course (SONACC). Au début du mois d'octobre, Montréal a multiplié les contrats pour respecter cet échéancier serré.

Ainsi, le comité exécutif a confié le mois dernier à la firme de consultants ADEC un mandat pour réaliser une étude de marché économique et résidentielle afin de mettre en valeur l'immense terrain de près de cinq millions de pieds carrés. Le premier volet portera sur le potentiel résidentiel et le deuxième sur la possibilité pour la Cité scientifique de prendre de l'expansion sur l'ancien hippodrome. Le contrat s'établit à 75 626 \$.

En parallèle, la direction du développement économique et urbain, en collaboration avec l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, a lancé un appel d'offres de services professionnels en design urbain. Il s'agit de trois contrats distincts (24 999 \$ chacun) pour obtenir des esquisses d'aménagement du secteur.

Montréal souhaite la construction d'*«un nouveau quartier attractif, novateur, exemplaire et contemporain»*. Le mandat doit prendre en compte une volonté de miser sur le transport en

commun comme *«élément-clé de la mise en valeur du secteur»*. Les propositions devront comporter des espaces verts de qualité, mais aussi considérer la possibilité d'une mixité de résidences, de commerces et d'entreprises. L'administration municipale estime entre 6000 et 8000 le nombre de logements pouvant être construits.

Tout cet exercice de planification permettra au gouvernement du Québec (SONACC) de mettre en vente le terrain de l'hippodrome. Jusqu'à maintenant, la SONACC a mandaté les courtiers de BMO marchés de capitaux pour trouver un acheteur. Le prospectus de vente n'a toutefois pas encore été publié afin de permettre à la Ville de Montréal de proposer un plan de développement. La SONACC

espère ainsi donner une valeur ajoutée au terrain. La valeur foncière du site s'élève à 32 millions, mais la SONACC cherche à obtenir au moins 100 millions.

«Plusieurs promoteurs immobiliers se sont montrés intéressés, mais on attend la vision de la Ville», a affirmé le directeur de la SONACC, Jean Bourdeau. L'entreprise Samcon est parmi les promoteurs qui ont un œil sur ce projet qui se développera sur une période de 10 à 15 ans. Tant que l'hippodrome n'est pas vendu, Québec doit continuer de payer pour maintenir la SONACC. Mercredi dernier, le Conseil des ministres a d'ailleurs accordé 4,5 millions afin d'assurer le paiement des taxes municipales, des frais d'exploitation et des intérêts sur le financement reçu. Depuis la privatisation des courses, Québec a englouti près de 18,5 millions.

Le Devoir

Pas de fossile géant dans le cap Diamant

Tout était prêt pour le dévoilement historique d'un fossile de calmar géant, mais un expert a invalidé la découverte à la dernière minute

ISABELLE PORTER

Québec — Parcs Canada et un groupe de chercheurs ont cru pendant des mois que le Vieux-Québec abritait un immense fossile de calmar géant. Or cette découverte incroyable a finalement été invalidée par un expert renommé à la veille de l'annonce dimanche soir.

L'histoire est tellement surréaliste que l'on pourrait croire qu'il s'agit d'un canular. S'il s'était révélé authentique, ce fossile de céphalopode aurait été le plus grand du genre dans le monde. On croyait avoir affaire à un ancêtre des calmars et autres Paul le Poulpe de ce monde, un prédateur ayant vécu il y a 500 millions d'années, bien avant les dinosaures. Tapi dans la falaise séparant l'Hôtel-Dieu de la côte Dinan, il aurait fait plusieurs mètres de long.

«À l'époque, c'était la plus grosse bête vivante. C'est pour ça que c'était spectaculaire», explique Jacques Delorme, le paléontologue amateur qui a identifié la chose en premier. *«Ça aurait pu être une découverte scientifique exceptionnelle»*.

C'est en se promenant tout bonnement dans le Vieux-Québec que M. Delorme avait remarqué une étrange forme dans la falaise. La structure ro-



GABRIEL BOUYS AGENCE FRANCE-PRESSE

S'il s'était révélé authentique, le fossile de céphalopode aurait été le plus grand du genre dans le monde. Le paléontologue Jean-Bernard Caron, du Royal Ontario Museum, a plutôt conclu qu'il s'agissait d'un «nodule» ou d'un «phénomène géologique».

cheuse à cet endroit précis est très ancienne et très particulière puisqu'elle résulte d'un violent éboulement sous-marin. L'animal, supposait-on, aurait été emprisonné dans la roche alors qu'il passait par là.

Après avoir consulté divers experts, dont le paléontologue de l'INRS John Riva, on a entrepris en février 2010 d'aviser Parcs Canada, l'organisme responsable du site. *«Dès qu'on l'a su, on a tout fait pour le protéger»*,

éviter les pillages et qu'il soit brisé», explique Hugues Michaud, le directeur régional de Québec.

La conférence de presse annonçant la stupéfiante découverte devait avoir lieu hier matin, en présence de la ministre fédérale Josée Verner, au parc de l'Artillerie. Dans l'avis de convocation, on nous promettait *«une découverte paléontologique majeure»*. Or voilà que dimanche après-midi, on annulait tout.

Un revirement dû à la visite du

paléontologue Jean-Bernard Caron, du Royal Ontario Museum, une sommité dans le domaine. Invité à valider la découverte, M. Caron a creusé plusieurs heures dans la falaise dimanche pour dégager le fossile. Or en fin de journée, le verdict était clair: il n'y avait pas de céphalopode.

Il s'agirait plutôt, nous dit-on, d'un «nodule» ou d'un «phénomène géologique». Selon ce que M. Caron a pu expliquer aux différents intervenants du dossier lors d'une réunion hier matin, l'éboulement évoqué plus haut aurait entraîné la formation d'un creux en forme de cône qui ressemblait beaucoup au céphalopode. *«D'après lui, c'est normal que les autres experts aient été confondus»*, souligne M. Michaud.

L'ampleur du bouleversement rocheux survenu à l'époque rendrait par ailleurs impossible la présence de fossiles intacts sur ce site, a ajouté M. Caron. Dans ce contexte, Parcs Canada ne juge pas nécessaire d'effectuer de fouilles supplémentaires. *«On a tout fait pour que ce soit un succès et que ça puisse être une nouvelle extraordinaire pour la ville de Québec»*, résume M. Michaud. *«Mais maintenant, on a l'exactitude scientifique et on passe à autre chose.»*

Le Devoir

Bulletin unique

Les enseignants ont quelques inquiétudes

LISA-MARIE GERVAIS

Les travaux vont bon train vers l'implantation du bulletin unique à l'automne 2011. Et vendredi dernier, une autre étape a été franchie avec la publication des cadres d'évaluation, ces guides, pour chacune des matières, permettant d'orienter

les enseignants sur la note qu'ils mettront au bulletin d'un élève. Mais selon les enseignants, ils ne sont pas encore tout à fait au point.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se désolait de constater que les cadres d'évaluation, qui se basent sur d'autres outils appelés «Progression des apprentissages», maintiennent l'idée des cycles. *«Le bilan des apprentissages n'est donc plus à des fins de sanctions, même si la ministre dit que le bulletin sera annuel»*, a indiqué Sylvain Mallette, vice-président à la vie professionnelle de la FAE. *«Par exemple, en géographie au premier cycle du secondaire, il n'y a aucune notion dont on exige qu'elle soit acquise à la fin de la première année. Alors, expliquez-nous à quoi va servir un bulletin annuel quand la progression des apprentissages*

indique que c'est sur deux ans?»

Pour la FAE, farouchement opposée à la réforme, il est évident que le cadre d'évaluation ne donne pas une place suffisante aux connaissances. *«On voit le jupon de la réforme dépasser»*, a soutenu M. Mallette. *«On croit que c'est tout l'appareil [ministériel] qui a détourné la volonté de la ministre dans le but de maintenir la réforme en vie.»*

Un pas dans la bonne direction

Malgré quelques réserves, la Fédération de syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) reconnaît que ces cadres constituent *«un pas dans la bonne direction»*, car ils redonnent une certaine autonomie aux enseignants. *«Pour nous, c'est positif que [le ministère] fasse passer le message qu'il appartient à l'enseignant de faire appel à une di-*

versité de moyens d'évaluation. Mais on aurait aimé que ça aille plus loin», a souligné Josée Scalabrini, vice-présidente de la FSE. Elle aurait aussi souhaité que les commissions scolaires n'aient plus du tout la possibilité d'imposer l'utilisation d'un barème.

Enfin, une autre étape de l'implantation du bulletin s'est amorcée hier, celle de la formation des conseillers pédagogiques et des directions d'école sur les cadres d'évaluation. *«C'est la première fois qu'on nous donne cette formation»*, a dit la présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement, Chantal Longpré. *«On va nous montrer quand et quoi évaluer. Le «comment» est réservé aux enseignants.»*

Le Devoir

Projet de loi 94 sur les accommodements

Les commissions scolaires veulent un cadre pour les congés religieux

LISA-MARIE GERVAIS

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) accueille favorablement le projet de loi 94, qui établit les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements. Mais elle émet toutefois le souhait qu'il soit modifié au chapitre de l'octroi des congés pour observance d'un rite religieux, a-t-elle rappelé hier dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi.

En clair, la FCSQ désire que la Loi sur les normes du travail soit modifiée afin qu'elle encadre la prise de ces congés pour les employés des écoles et les enseignants. Car, dans le milieu scolaire, il n'est pas

facile de trouver une solution qui convienne à tous.

Par exemple, on ne peut demander, comme c'est le cas dans le milieu hospitalier, à un musulman qui veut un congé pour une fête religieuse de reprendre sa journée de travail à Noël, alors qu'il n'y a pas d'élèves. *«Notre calendrier scolaire est établi en fonction des fêtes chrétiennes»*, rappelle Caroline Lemieux, attachée de presse à la FCSQ.

Ces congés pour l'observance de rites religieux créent, au final, une inégalité: certains employés en ont plus que d'autres, selon la religion qu'ils pratiquent. Pour l'heure, les solutions qu'on tente de mettre en place les commissions scolaires ont été déboutées par des arbitres de griefs.

Le Devoir

EN BREF

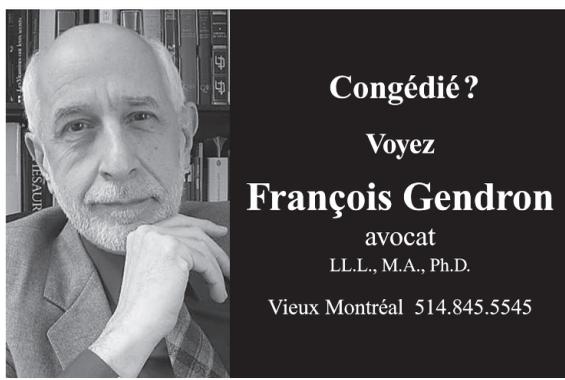
Un mur de l'éthique pour Nigel Wright

Ottawa — Le nouveau chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper a déclaré qu'il

mettrait en place un nouveau *«mur de l'éthique»* afin de prévenir toute possibilité de conflit d'intérêts dans l'exécution de son travail. Nigel Wright était auparavant directeur général chez Onex Corp., une entrepri-

se présente dans de nombreux domaines d'activité, de l'aérospatiale aux soins de santé.

M. Wright s'est présenté devant le comité d'éthique parlementaire afin d'expliquer la façon dont il s'y prendra pour servir M. Harper tout en s'assurant que des intérêts commerciaux passés et futurs n'interfèrent pas dans son travail. M. Wright leur a fourni une première version de documents détaillant comment il mettra en place ce mur d'éthique. Il a déclaré qu'il ne prendrait part à aucune discussion, ne recevrait aucune note et ne consulterait aucun document lié à la longue liste de filiales d'Onex, de même qu'au secteur de l'aéronautique en général. Un superviseur du mur d'éthique — l'adjoint de M. Wright — veillerait à s'assurer que les mesures soient respectées. — *La Presse canadienne*



Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LE DEVOIR

Libre de penser

100 ans
de regards
sur l'information

100 ANS DE CULTURE AU QUÉBEC

Une table-ronde à l'occasion du centenaire du journal

Date : 9 novembre 2010

Heure : 19h00 à 21h00

Lieu : Auditorium Maxwell Cummings

Musée des beaux-arts de Montréal

1379 rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Gratuit, mais inscription obligatoire au www.inm.qc.caSimon
Brault, O.C.

Directeur général de l'École nationale de théâtre, président et membre fondateur de Culture Montréal

Honorable
Liza Frulla

Ex-ministre de la Culture des Communications et de la Francophonie du Québec et ex-ministre du Patrimoine du Canada

Yvan
Gauthier

Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec

Monique
Giroux

Animatrice et productrice

Une table-ronde animée par
ARIANE ÉMOND, journaliste indépendante
La table-ronde débutera à 19h00.

Allocution d'ouverture
BERNARD DESCÔTEAUX,
Directeur, Le Devoir

Synthèse et conclusion
JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
Directeur des pages culturelles, Le Devoir

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL

ACTUALITÉS



Les jeunes caribous



MICHEL DAVID

Joseph Facal n'a jamais hésité à défendre vigoureusement ses opinions, qu'elles plaisent ou non. La controverse semble même lui procurer un certain plaisir.

Au printemps 1999, il s'était attiré les foudres de Lucien Bouchard, qui l'avait rabroué en plein conseil national, quand il avait défendu l'approche «gradualiste» vers la souveraineté, qui constituait une forme d'étapisme revu et corrigé par l'ancien président de la SSBG Guy Bouthillier et le politologue Denis Monière.

Devant les membres de l'Action nationale, il n'allait certainement pas atténuer son plaidoyer en faveur d'une pause dans la quête de la souveraineté, en attendant que les Québécois décident de «se remettre en mouvement».

Qu'il se joigne ou non à un nouveau parti dirigé par François Legault, M. Facal représente un courant de pensée auquel adhèrent bon nombre de souverainistes «lucides» qui constatent que le projet souverainiste est dans l'impasse.

Les fédéralistes qui craignent de pactiser avec le diable auraient tout intérêt à se joindre au mouvement. M. Facal croit sans doute sincèrement que «l'appétit vient en mangeant», mais c'est loin d'être évident. Si, contrairement à ce qu'ont toujours soutenu les souverainistes, il est possible de faire valoir nos «formidables atouts» et de redresser les systèmes de santé et d'éducation dans le cadre fédéral, les Québécois pourraient très bien être rassasiés.

Stéphane Dion a toujours présenté la Charte de la langue française comme une grande loi canadienne qui démontrait que le français pouvait s'épanouir au sein de la fédération. Depuis des années, la population assiste même à son érosion dans la plus grande indifférence.



M. Facal connaît trop bien Mme Marois pour penser qu'elle se lancera tête baissée dans un référendum perdant. Mais il sait aussi que les éléments les plus pressés du PQ la forceront à garder la porte ouverte et il craint non sans raison que la société québécoise tout entière soit condamnée à demeurer sur un qui-vive paralysant.

La lettre d'une cinquantaine de jeunes militants que *Le Devoir* a publiée dans son édition d'hier n'est pas de nature à rassurer ceux qui partagent cette crainte. Même si aucun poids lourd du PQ n'a voulu y apposer sa signature, plusieurs députés partagent la méfiance des jeunes envers le «plan Marois», qui s'apparente dangereusement à une tentative de renouvellement du fédéralisme ou, au mieux, à une perte de temps.

A six mois d'un congrès où Mme Marois devra se soumettre à un vote de confiance, la menace est transparente, quoi qu'en disent les auteurs de la lettre: «Si la chef du Parti québécois veut continuer d'associer son leadership à la poursuite et à la défense de cet objectif, de ce plan Marois, c'est son droit le plus légitime. Les militants devront quant à eux tirer leurs conclusions...»

Depuis la fondation du PQ, les débats sur la définition de l'article 1 du programme et sur le leadership du chef ne font qu'un. Ceux qui craignent la disparition des «caribous», qui donnaient déjà des cauchemars à René Lévesque il y a plus d'un quart de siècle, peuvent être rassurés: ils se reproduisent de façon remarquable.



Il est un peu curieux de lire sous la plume des jeunes contestataires que l'ABCD de la souveraineté, c'est-à-dire la tournée de conférences des députés Jean-Martin Aussant, Yves-François Blanchet, Alexandre Cloutier et Bernard Drainville, «est sûrement la démarche la plus intéressante entreprise au PQ depuis des années». Pourtant, dans leur présentation, ces députés s'emploient à faire la promotion du «plan Marois». Est-ce bien le plan ou plutôt le chef qui fait problème?

Les auteurs de la lettre soulignent également «la force et la détermination» avec lesquelles Gilles Duceppe affirme sur toutes les tribunes que le Québec n'a plus rien à attendre d'Ottawa, alors que Mme Marois entend placer le rapatriement de pouvoirs au centre de la «gouvernance souverainiste». Pourtant, en juin dernier, le chef du Bloc déclarait que c'est «la bonne stratégie» à adopter. Quand et pourquoi a-t-il changé d'idée?

La présidente du Comité des jeunes du PQ, Christine Normandin, a déploré hier que les contestataires aient choisi d'exprimer leur point de vue dans les médias plutôt que dans les instances du parti. Devinez pourquoi!

Les opposants à Mme Marois sont certainement minoritaires, mais elle aurait tort de les prendre à la légère. Si tous les membres du parti étaient invités à se prononcer sur son leadership, elle n'aurait aucun problème, mais un congrès péquiste est toujours une boîte à surprise. En 2005, à peine quelques dizaines de voix ont fait la différence entre un confortable 80 % et un fatidique 76 % qui a entraîné le départ de Bernard Landry.

Erratum

Quand j'ai rédigé ma chronique de samedi dernier, je n'avais pas pris connaissance du rectificatif publié sur le site *vigile.net*, qui avait erronément attribué au député péquiste de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, la paternité d'un texte dans lequel un de ses homonymes plaide en faveur du référendum d'initiative populaire. Je remercie les lecteurs qui me l'ont signalé et je présente toutes mes excuses à M. Cloutier.

mdavid@ledevoir.com

Pauline Marois et la souveraineté

Le geste des «50» est jugé irrespectueux

«S'ils prennent leur carte [de membre] et veulent débattre, ils peuvent le faire»

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Un «geste irrespectueux» de la part de quasi-inconnus: voilà comment le Parti québécois a qualifié la lettre signée par 50 jeunes militants souverainistes, publiée dans nos pages hier. Celle-ci remettait en question l'approche de Pauline Marois de «gouvernance souverainiste», que les signataires assimilaient à l'autonomisme de Mario Dumont. Un gouvernement du PQ adopterait la gouvernance souverainiste une fois arrivée au pouvoir, selon la version actuelle de la «proposition principale», brouillon de programme qui doit être adopté à la mi-avril 2011 lors du XVI^e congrès du PQ.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est dissocié de cette initiative du groupe des 50, parmi lesquels on trouve au moins deux anciens présidents du Forum jeunesse du Bloc québécois (FJBQ).

Au PQ, c'est la présidente du Comité national des jeunes (CNJPQ), Christine Normandin, qui a défendu la chef péquiste. Mme Normandin a soutenu n'avoir jamais vu les signataires de la lettre lors des «rencontres jeunes» depuis la mi-

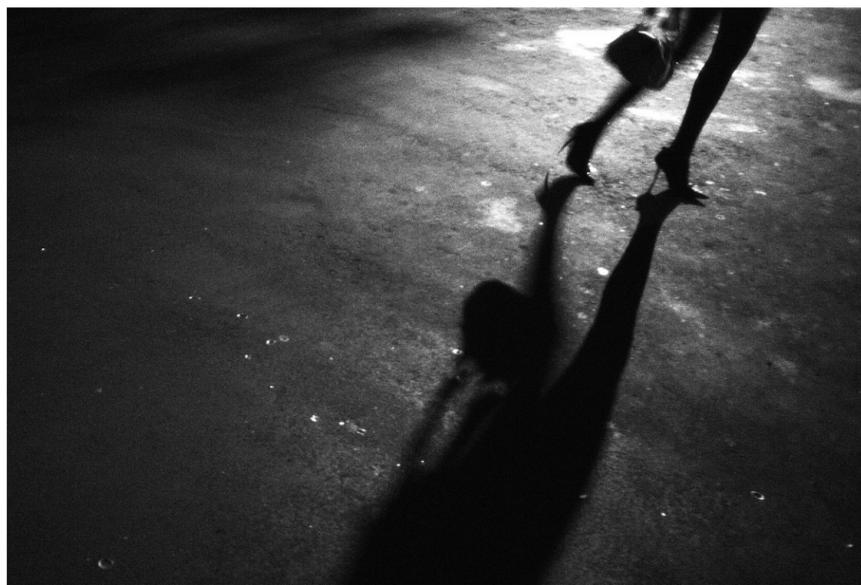
juillet. Parmi les 50 signataires, «22 ne pourraient pas voter dans nos instances, leur membership étant échu ou non conforme» et 5 n'ont tout simplement jamais été membres du PQ, a souligné l'ancien président des jeunes péquistes, Alexandre Thériault-Marois.

Mme Normandin a déploré que la lettre soit tombée hier «sans avis préalable» et sans que les signataires aient tenté de faire valoir leurs critiques au sein des instances du PQ. Elle a soutenu toutefois qu'elle était prête à accueillir leurs propositions. «Ils ne seront pas exclus. S'ils prennent leur carte et veulent débattre, ils peuvent le faire.»

Téléguider par le Bloc?

Lors de leur conférence de presse à Québec hier matin, les principaux porte-parole du groupe des 50 ont eu beau nier vouloir s'en prendre au leadership de Mme Marois, leur démarche a été interprétée comme une attaque frontale contre la chef.

D'ailleurs, un des porte-parole du groupe, Jerry Beaudoin, ancien candidat péquiste dans Bellechasse en 2008, a publié récemment sur Facebook une lettre dans laquelle il réclamait le remplacement de Pauline Marois par Gilles Duceppe.



ALFREDO ESTRELLA AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon Frances Shaver, sociologue de l'Université Concordia, les travailleurs du sexe ont en général de nombreuses autres expériences de travail, ce qui irait à l'encontre de l'argument selon lequel ils sont «confinés» à l'industrie du sexe.

Un métier comme les autres

L'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia se prononce pour la décriminalisation de la prostitution

CAROLINE MONTPETIT

L'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia se prononcera aujourd'hui pour la première fois pour la décriminalisation de la prostitution, en compagnie notamment de l'organisme Stella, qui vient en aide aux prostituées de Montréal. L'Institut, qui s'intéresse aux études féministes et aux questions de justice sociale, considère désormais que la prostitution doit être traitée comme un métier comme les autres.

Sans pour autant promouvoir la légalisation de la prostitution, les représentants de l'Institut croient, dans la foulée du jugement de la juge Susan Himel, de la Cour supérieure de l'Ontario, que les lois actuelles «font en sorte que les femmes [qui exercent la prostitution] se retrouvent plus en danger», dit Viviane Namaste, professeure à l'Institut.

L'Institut se démarque ainsi de la position défendue jusqu'à maintenant par le Conseil du statut de la femme du Québec. Encore tout récemment, à la suite du jugement de la juge Himel, le Conseil du statut de la femme réitérait que, pour lui, «la prostitution n'est pas un métier et qu'il serait dommageable pour toutes les femmes — prostituées ou non —, ainsi que pour l'ensemble de la société, qu'elle soit légalisée».

Or, Frances Shaver, sociologue de l'Université Concordia qui a mené de nombreuses enquêtes sur la prostitution, à Montréal, à Toronto et à San Francisco, conteste pour sa part la crédibilité des données avancées par le Conseil pour justifier sa position. «Les données sur lesquelles se fondent les abolitionnistes ne sont pas valides d'un point de vue méthodologique», dit-elle.

Dans un document publié en 2002, intitulé Prostitution, profession ou exploitation, le Conseil du statut de la femme le Conseil reconnaît que la prostitution est un phénomène qui a été peu étudié au Québec, par manque d'intérêt des chercheurs, mais aussi à cause de «la difficulté, sinon l'impossibilité, de tracer un portrait juste et complet de la situation considérant la clandestinité qui entoure ce phénomène».

Comme les autres

Annick est une femme comme les autres, sans rouge à lèvres, sans bas résille ni talons hauts. Une femme en pantalon, chaleureuse, communicative. Il faut dire qu'Annick, de son ancien nom d'escorte, a «pris sa retraite» de la prostitution depuis deux ans. Un métier qu'elle a exercé, durant de nombreuses années pour payer ses

études. Un métier qui ne l'a laissée ni violente ni dépendante des drogues. «Juste un verre de vin avec le client, pour faire connaissance», dit-elle. En somme, Annick, qui a travaillé successivement à Toronto et à Montréal, principalement pour une clientèle d'affaires, qui a aussi tenu sa propre agence, a été une prostituée sans histoire. «Je ne suis pas «chanceuse» [de ne pas avoir été violente ou arrêtée], dit-elle, je suis organisée».

«Je crois que c'est le cas de la majorité des prostituées», confirme pour sa part Frances Shaver. Paradoxalement, la façon la plus «légale» de faire de la prostitution est de se rendre dans un lieu déterminé par le client. Or, c'est également l'approche la plus risquée. «On vit toujours dans le risque de voir plusieurs hommes sortir d'un garde-robe, par exemple», dit-elle.

Aujourd'hui, Annick travaille en relation d'aide pour l'organisme Stella, qui soutient les prostituées de Montréal. Selon elle, les données communément utilisées pour quantifier ou qualifier la prostitution sont basées sur des témoignages recueillis auprès de populations captives, soit en prison, par exemple, soit dans les centres de désintoxication.

Déboulonner des mythes

De son côté, Frances Shaver déconstruit certains mythes entourant la prostitution. Elle avance, par exemple, que les

travailleurs du sexe ont en général de nombreuses autres expériences de travail, ce qui irait à l'encontre de l'argument selon lequel ils sont «confinés» à l'industrie du sexe. Citant des études effectuées à Victoria et dans les Maritimes en 2001, Frances Shaver établit que l'âge d'entrée dans la prostitution est entre 16 et 18 ans, plutôt qu'à 13 ou 14 ans, comme on l'entend souvent. Selon Frances Shaver, l'usage de drogues dures, y compris l'héroïne, le crack, et d'autres formes de cocaïne, varie beaucoup selon le lieu de l'étude et le sexe des prostituées. Ainsi, alors que les femmes prostituées de San Francisco se sont avérées de grandes consommatrices de drogues dures, ce sont les hommes et les transgenres qui étaient les plus nombreux à en consommer au Canada. Enfin, comme la juge Himel, Mme Shaver considère que les prostitués travaillant dans la rue sont plus à risque que les escortes et les danseuses de se faire arrêter et de vivre de la violence. L'Institut Simone de Beauvoir donnera une conférence de presse aujourd'hui à Montréal sur sa position sur la prostitution, en compagnie de représentants de Stella et d'autres partenaires.

Le Devoir

Bavard Bastarache?

Son porte-parole croit que le commissaire aurait dû éviter de parler aux médias

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — Le commissaire Michel Bastarache aurait dû refuser de s'exprimer dans les médias afin d'éviter toute possibilité que sa neutralité soit attaquée, a déclaré hier son porte-parole, Guy Versailles.

M. Versailles a affirmé que dans les jours qui ont suivi sa nomination, en avril dernier, M. Bastarache, qui ne disposait pas encore de service de presse, avait été pris d'assaut par les journalistes. Malgré tout, selon M. Versailles, aucune des déclarations du commissaire n'est de nature à alimenter les critiques. «Il aurait dû refuser pour ne pas prêter flanc à la possibilité que quelqu'un l'accuse d'avoir un parti pris d'entrée de jeu, a-t-il dit. Je pense qu'il a encouru un risque qu'il n'aurait pas dû encourir.»

M. Versailles a fait ces commentaires à la suite d'un jugement rendu la semaine dernière par la Cour d'appel fédérale, confirmant que les commissaires devraient s'abstenir de faire des commentaires dans les médias avant d'avoir entendu toute la preuve.

Vendredi, l'ex-ministre de la Justice Marc Bellemare a réactivé une requête déposée l'été dernier en Cour supérieure dans laquelle il conteste la légalité et l'impartialité de la commission Bastarache. Dans le document, M. Bellemare affirme notamment que M. Bastarache a émis une «opinion défavorable» envers lui en exprimant, dans une entrevue à la télévision, sa surprise face à ses allégations de trafic d'influence concernant la nomination des juges.

Charest ne sera pas réinterrogé

Dans le cadre de la poursuite en diffamation de 700 000 \$ intentée par Jean Charest contre Marc Bellemare, le premier ministre n'aura pas à subir un autre interrogatoire de la part de l'avocat de son ex-ministre de la Justice.

Un juge de la Cour supérieure, Claude C. Gagnon, a conclu que M. Charest avait suffisamment répondu aux questions de l'avocat Jean-François Bertrand, l'été dernier. M. Gagnon a ainsi validé les objections soulevées par André Ryan, l'avocat qui assistait le premier ministre lors de cet interrogatoire à huis clos, en juillet dernier.

Vendredi dernier, M. Bertrand et Ryan s'étaient présentés devant le magistrat afin qu'il tranche sur cinq questions en litige. M. Bertrand avait réclamé de pouvoir poursuivre l'interrogatoire, dans l'éventualité où le juge Gagnon aurait rejeté l'objection de M. Ryan à la suite d'une question sur le refus de M. Charest de déclencher une enquête publique sur la construction.

M. Gagnon relève que, malgré l'objection de son avocat, M. Charest a tout de même répondu à M. Bertrand et il considère les informations comme suffisantes.

La Presse canadienne

EN BREF

Prêtres pédophiles à Bathurst: Bastarache remet son rapport

L'ex-juge de la Cour suprême Michel Bastarache a remis hier aux autorités du diocèse de Bathurst ses recommandations d'indemnisation pour les victimes de prêtres pédophiles. Le rapport de M. Bastarache — à des années-lumière de celui qu'il doit remettre au gouvernement du Québec avant le 31 janvier 2011 — porte sur les indemnités que le diocèse de Bathurst doit verser pour dédommager des victimes qui ont été agressées sexuellement sur son territoire par des membres de l'Église. M. Bastarache avait été mandaté par le diocèse de Bathurst, après avoir accepté de présider la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges. L'ex-juge a rencontré 45 victimes à la suite de la condamnation du père Lévi Noël en début d'année pour des actes d'agressions sexuelles contre de jeunes garçons. Toutefois, neuf d'entre elles se sont donné le droit d'intenter une poursuite au civil. — *Le Devoir* avec *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS

Enquête sur la mort de Fredy Villanueva
Montréal-Nord était
une zone de tension

BRIAN MYLES

La police de Montréal était aux prises avec un « climat de tension » entre les patrouilleurs et les jeunes de Montréal-Nord, de même qu'un « volume élevé » d'appels pour des infractions contre la personne, des coups de feu et des incivilités dans les années précédant l'émeute d'août 2008.

Selon les documents internes du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui seront versés à la preuve, aujourd'hui, à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, le secteur nord-est de Montréal-Nord était une source de tracas pour la police. C'est dans ce secteur à haute densité urbaine et d'une grande pauvreté que s'est déroulée l'intervention fatidique qui a coûté la vie au jeune Fredy Villanueva, le 9 août 2008, un décès suivi d'une violente émeute.

L'îlot nord-est présentait le volume le plus élevé de crimes dans tout l'arrondissement de Montréal-Nord, en 2007. La situation s'explique en partie par la forte densité urbaine.

Dans le secteur de l'émeute, en 2007, le taux de crimes contre la personne (26,6 pour 1000 habitants) était deux fois plus élevé qu'ailleurs à Montréal. Le taux de crimes reliés aux gangs de rue (6,4 pour 1000 habitants) était dix fois plus élevé.

Les citoyens ne s'y sentent pas en sécurité. Dans l'îlot nord-est, près d'une personne sur deux (41 %) évite certains

endroits de peur de rencontrer des membres de gangs.

Deux reprises, en 2007 et 2008, des policiers ont essuyé des tirs à Montréal-Nord; le premier alors qu'il circulait dans son véhicule personnel, le second à bord de sa voiture de patrouille.

Les documents du SPVM font également état de situations où des policiers ont été «*invoqués et même encerclés*», sans donner de détails précis sur les dates et les lieux des événements. Selon la version défendue par le SPVM à l'enquête du coroner, Fredy Villanueva et ses amis ont encerclé le policier Jean-Loup Lapointe, ils l'ont agrippé au cou et ils ont tenté de le désarmer, et c'est la raison pour laquelle il a fait feu.

À la suite de l'émeute, le SPVM a rajouté des effectifs au poste de quartier 39, qui dessert l'arrondissement de Montréal-Nord, afin de «*permettre une meilleure visibilité dans les secteurs ciblés*». Dix agents, issus d'autres postes de quartier, se sont greffés à l'équipe habituelle. Le module action par projet (une équipe multidisciplinaire) est aussi passé de quatre à six agents, en plus d'un superviseur.

Les policiers ont également suivi diverses formations sur les manœuvres sécuritaires «*dans un contexte d'attroupement à potentiel hostile*». Douze mentors en «*éthique appliquée à l'usage de la force*» ont également été formés pour venir en aide aux policiers.

Le Devoir

La Société immobilière du Canada achète
le Silo n° 5, mais ignore sa future vocation

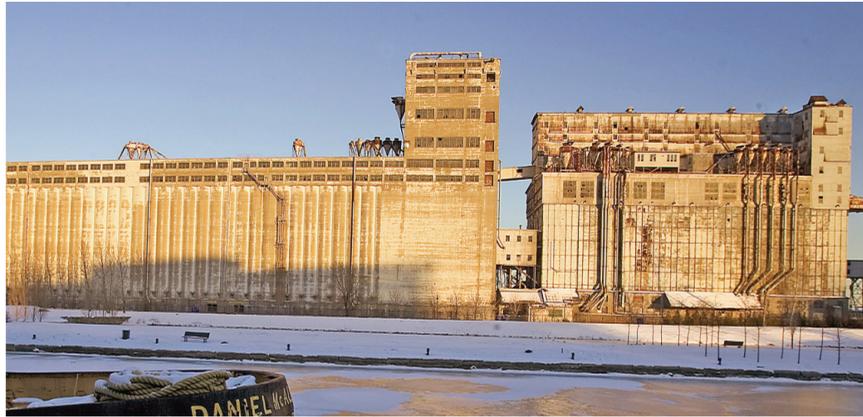
JEANNE CORRIVEAU

La Société immobilière du Canada (SIC) a finalement mis la main sur le Silo n° 5, un emblème montréalais de l'ère industrielle. L'imposant bâtiment désaffecté fera l'objet d'une transformation au cours des prochaines années, mais la SIC ignore encore quelle vocation lui sera donnée.

Il y a cinq ans, il avait été question de convertir le silo en complexe résidentiel assorti d'un centre culturel. Puis, le Musée d'art contemporain de Montréal avait songé à y aménager un mégacentre d'exposition. Le site avait même été envisagé pour accueillir le siège de l'Organisation des Nations unies. Tous ces projets ont été enterrés, et la SIC entend maintenant mener une vaste consultation publique pour redéfinir la vocation de l'immeuble inoccupé depuis 1994. Il n'est toutefois pas question de démolir l'immeuble.

«*On part avec une feuille blanche. On n'a pas encore de projet en tête. On va consulter les citoyens pour trouver le projet idéal rapidement*», a expliqué hier Mark Laroche, p.-d.g. de la SIC. *Mais on ne veut pas perdre notre chemise dans un projet utopique.*

S'il n'écarte pas la possibilité de transformer le silo en com-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Société immobilière du Canada souhaite que le réaménagement du Silo n° 5 soit terminé en 2017, soit à temps pour les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Il n'est toutefois pas question de démolir l'immeuble.

plexé résidentiel, M. Laroche signale toutefois qu'il faudra tenir compte des particularités du site qui se trouve dans une zone portuaire et qu'une voie ferrée traverse. La SIC souhaite que le réaménagement du silo soit terminé en 2017, soit à temps pour les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

L'acquisition par la SIC de la jetée Pointe-du-Moulin et du Silo n° 5 n'était plus un secret, mais les négociations avec Transports Canada s'éternisaient. Le prix d'achat sera

confirmé lorsque les coûts de décontamination seront connus, a précisé M. Laroche. Pour l'instant, le montant de la transaction a été fixé à un dollar, et la SIC estime à près d'un demi-million de dollars par année les coûts d'entretien du bâtiment.

De son côté, le maire Gerald Tremblay était enchanté qu'une nouvelle étape soit franchie et il s'est dit «*très pressé*» de voir le projet se réaliser. La SIC, qui est le maître d'œuvre des projets Benny Farm et des Bassins du Nouveau Havre, a la crédibi-

lité nécessaire pour mener à bien la transformation du Silo n° 5, estime M. Tremblay.

Héritage Montréal s'est réjoui des intentions de la SIC, mais le directeur des politiques de l'organisme, M. Dinu Bumbaru, affirme qu'il ne faut pas minimiser la complexité de l'entreprise. «*Les gens ne réalisent pas qu'il ne suffit pas de mettre des condos avec des portes-patio. Les surfaces sont rondes, le site est compliqué*», a-t-il rappelé.

Le Devoir

Échangeur Turcot

Tremblay juge prématurée la menace de Bergeron

Le maire sera présent lors de l'annonce du projet autoroutier du gouvernement

JEANNE CORRIVEAU

Gerald Tremblay a qualifié de «*prématurée*» la décision du chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, de quitter ses fonctions au comité exécutif si la nouvelle version du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot ne répond pas à ses attentes. Pour sa part, le maire a bien l'intention d'assister à la conférence de presse que doit tenir sous peu le ministre des Transports, Sam Hamad, pour présenter le projet.

«*Je pense que M. Bergeron a pris la mauvaise habitude de*

faire des annonces prématurées», a commenté le maire hier, en marge d'une conférence de presse au sujet du Silo n° 5. Reconnaissant la «*contribution importante*» de M. Bergeron, qui siège au comité exécutif depuis l'automne dernier, Gerald Tremblay estime que le chef de Projet Montréal a parlé trop vite: «*On verra, lorsqu'il prendra connaissance du projet, s'il est satisfait ou pas*», a-t-il indiqué.

Alors qu'on lui demandait s'il serait présent lors de la conférence de presse que doit tenir le ministre Hamad au

cours des prochains jours pour dévoiler le projet, M. Tremblay a répondu par l'affirmative. «*Je serai là*», a-t-il dit.

Rappelons qu'au printemps dernier, le maire Tremblay, insatisfait du projet du ministère des Transports du Québec (MTQ), avait présenté sa propre proposition d'échangeur construit sur des structures en hauteur et d'une capacité routière réduite. L'ex-ministre des Transports, Julie Boulet, avait aussitôt rejeté ce projet, le jugeant trop coûteux.

Il y a deux semaines, le nouveau ministre, Sam Hamad, a

soutenu que le MTQ et la Ville travaillaient désormais main dans la main dans ce dossier.

Richard Bergeron a fait savoir, samedi, qu'il était prêt à claquer la porte du comité exécutif si le maire Tremblay approuvait un projet non conforme aux attentes de la Ville.

La version améliorée de l'échangeur Turcot devrait être dévoilée au cours des prochains jours, mais, au cabinet du ministre Hamad, on a indiqué que la date de l'annonce n'était pas arrêtée.

Le Devoir

EN BREF

Fuites de pétrole:
mieux valait se taire

Ottawa — Il existe certains sujets que le gouvernement fédéral a préféré éviter pendant le déversement de pétrole dans le golfe du Mexique — comme ce qui se passerait si un tel événement se produisait au Canada. Selon de nouveaux documents, des fonctionnaires auraient conseillé au ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, d'éviter de discuter avec deux homologues provin-

ciaux des conséquences que pourrait entraîner un déversement de pétrole au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Une note de synthèse que *La Presse canadienne* a obtenue en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information indique qu'il serait «*risqué*» d'aborder le sujet. Elle a été préparée en prévision d'une rencontre avec le ministre néo-écossais de l'Énergie, Bill Estabrooks, et la ministre des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale. — *La Presse canadienne*

Le Devoir

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

135

TERRAINS

Ste-Adèle, 4 beaux terrains de 40,000 à 65,000 pi². Belle vue. 49,000 \$/ch. 1 km autoroute 15, sortie 69. 514-591-4406

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À voir, Plateau Mt-Royal, 11^e à 14^e rénové, balcon, Chauffage, eau chaude, frigo • poêle incl. Buanterie. Poss. stat. int. 600 \$ à 1145 \$ 514 848-9544. www.le-plateau.ca

CDN - ÎLOT WILLOWDALE - 6 1/2

Haut duplex, 3 c.c., 5 électros. Chauffage et garage inclus. Déc. 1928 \$ 514 713-0432

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAVAL-CHOMEDEY 4 1/2

Aire ouverte, 3 côtés ensolaillés, pl. flottant et céram., grand salon, grande s. à m., 2 c.c. fermées. 3^eme de triplex, 1 stat. Près Carrefour Laval, A13-15-440. Déc. 970 \$ 450 508-1219.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

450

EMPLOIS DIVERS

401

POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS NATIONAL

Situé à St-Laurent, prend de l'expansion et recherche un acheteur sénior, pour rechercher et négocier: Produits MRO et Produits Industriels. Min. 5 ans exp., bilingue. faxez CV: 514 332-3353 ou courriel fregerp@nationalind.com

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

«*J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprends différemment!*»

www.aqeta.qc.ca

450

EMPLOIS DIVERS

401

POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

COMMIS À LA RÉCEPTION savoir conduire chariot élévateur, exp. avec ordinateur. Situé à Ville St-Laurent. 514-333-3350 ext 237.

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?

Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575

DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite. www.breton-savard.com 514 254-1447

450

EMPLOIS DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

LE DEVOIR REPRÉSENTANT(E) PETITES ANNONCES (Remplacement de congé de maladie)

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert. Il s'agit d'un mandat temporaire, d'une durée indéterminée (remplacement d'un congé de maladie). L'horaire de travail est du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

Description de tâches:

- Sollicitation de nouvelles clientèles
- Renouvellement d'annonces
- Suivi de dossiers à long terme
- Annonces directes encadrées
- Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION: Commissions

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 5 novembre 2010 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse: clbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514 985-3330

Fortier, Père H-Noël, C.S.C. 1932-2010

Le Père Henri Noël Fortier, c.s.c., religieux de la congrégation de Sainte-Croix, est décédé le 28 octobre 2010, à Montréal, à l'âge de 77 ans.

Né à Saint-Cyprien (Dorchester) Québec, fils de Nazaire Fortier et de Valéda Roy, il entra dans la congrégation Sainte-Croix en 1952. Il a été ordonné prêtre le 30 novembre 1958. Le père Fortier a exercé son ministère en se donnant d'abord une bonne formation en philosophie à l'université de Louvain et en études orientales à Londres. Il a été professeur de philosophie au collège de Saint-Laurent et professeur au Mezzano di Primiero en Italie. À son retour au Québec, il est nommé directeur de résidence d'étudiants à Québec et professeur au Cégep de Limoilou. Par la suite, vicaire et curé dans plusieurs paroisses en Ontario et s'impose beaucoup à la Télé communautaire et aux journaux locaux. Cela lui valu d'être désigné «*Personnalité du Mois*» à l'Association canadienne-francophone de l'Ontario (mars 2006). Il prend sa retraite pour cause de maladie à la Maison Basile-Moreau.

Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille de Sainte-Croix, son frère Normand Fortier, prêtre et ses deux sœurs Marilyn Nanne et Pauline Tuckett ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Il sera exposé à la :

Maison Basile-Moreau
4994, chemin Côte-des-Neiges, Montréal
le jeudi 3 novembre de 19 heures à 21 heures. Prières communautaires à 19h30.

L'eucharistie des funérailles sera concélébrée le vendredi 5 novembre à 10 heures à la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté, à Saint-Laurent. Direction :

MAGNUS POIRIER
T: 514 727-2847
www.magnuspoirier.com

Lambert, Lucille (Blais) 1915-2010

À Montréal, le 24 octobre 2010, est décédée Lucille Blais Lambert après avoir célébré ses quatre-vingt quinze ans entourée des siens le 3 septembre dernier.

Épouse de feu Lt Col Paul Lambert, elle laisse dans le deuil sa fille Louise (Maurice E. Lagacé), ses petites-filles Pascale (David Miller), Janique (Ken Petterson) et Marie-Claire (Jean Louis Pecci), ses arrière-petits-enfants Sébastien, Tristan, Émilie et Laetia.

Femme d'une rare intensité, bachelière de l'université d'Ottawa dans les années trente, ex-présidente des femmes diplômées des universités et graphologue émérite, elle ne laissait personne indifférent.

La famille accueillera parents et amis le samedi 6 novembre à 14 heures, en la :

Chapelle de la Résurrection
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
4601, chemin de la Côte-des-Neiges

Une cérémonie religieuse suivra au même endroit à 15 heures.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des petits frères des Pauvres (4624, rue Garnier, Montréal, H2J 3S7) seraient appréciés. Direction funéraire :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité
514-342-8000

Le mémoriel
1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2K4
Tél.: 514 525-1149
Télé.: 514 525-7999
secrétariat@lememoriel.com

Pour une publication section décès
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le samedi et dimanche de 12h00 à 17h00

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

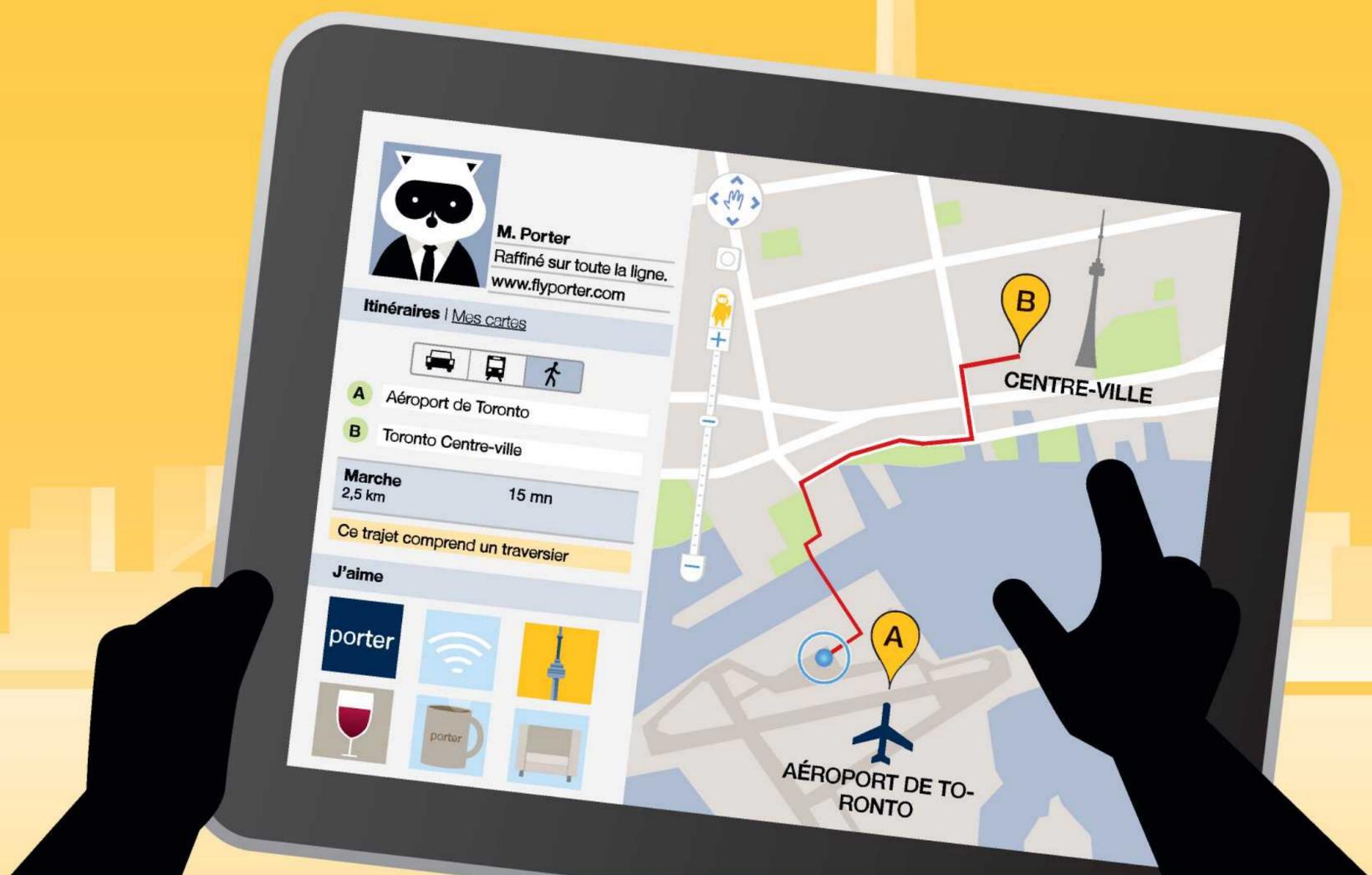
porter

Aéroport de Toronto. Le bien nommé.

L'aéroport de Toronto porte bien son nom. Il est vraiment situé à deux pas du centre-ville de Toronto.

Grâce à cette proximité, à l'enregistrement et au contrôle de sécurité bien rodés, vous gagnez un temps précieux que vous n'aurez pas à passer avec nous. Toutefois, le luxe de nos salons vous incitera sans doute à rester plus longtemps en notre compagnie.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 3 novembre.

TORONTO 20 par jour 89* \$	HALIFAX 119* \$	ST. JOHN'S 149* \$	SUDBURY 139* \$	THUNDER BAY 119* \$
BOSTON 199* \$	CHICAGO 199* \$	NEW YORK 121* \$		

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 3 novembre 2010 pour vos trajets avant le 31 mars 2011. À l'exclusion de la période du 16 décembre 2010 au 5 janvier 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

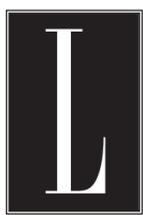
www.flyporter.com

ÉDITORIAL

Droite-gauche

L'autre Grand Soir

Depuis la déconfiture de l'ADQ, certains militants convaincus de l'importance d'une force de droite pour le Québec cherchent à reprendre leur place dans le débat politique. Né sous les feux de la rampe médiatique qu'il se plaît pourtant à accuser d'être gauchiste, le mouvement Réseau Liberté-Québec (RLQ) a eu droit à toutes les tribunes officielles pour promouvoir l'idée d'«un grand ménage» pour le Québec, y compris la populaire émission *Tout le monde en parle*. Place aux idées neuves... mais lesquelles, au fait?



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

La jeune droite militante du RLQ est plus bavarde que sa grande sœur du milieu des affaires, plus radicale aussi dans ses idées. Fortement inspiré par le courant libertarien du laisser-faire quasi absolu, le mouvement se veut différent de la droite chrétienne moraliste canadienne et américaine. Mais voilà une nuance qui peine à tenir la route dès lors qu'il est question de libre-choix en éducation, de la famille ou de la défense des valeurs dites «occidentales».

En tête de ses priorités, le RLQ se propose de «libérer» le citoyen de la «tutelle de l'État» et de l'omnipotence syndicale qui, depuis 50 ans, auraient imposé un modèle de société sclérosé. Pour sortir de cette prison sociale, il faut rendre chacun «responsable» de son sort dans l'éducation de ses enfants, la santé, le travail et jusque dans la préparation de la retraite. À chacun selon son mérite et selon ses choix.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

La dette publique du Québec est telle, soutien son représentant le plus enflammé, Éric Duhaime, un ancien attaché politique de Mario Dumont, que ceux qui ont moins de 40 ans aujourd'hui auront versé, dans leur vie, 200 000 \$ en impôts de plus que ce qu'ils auront reçu en services de l'État. Le chiffre est rond comme un ballon de publicité, il atteint la cible: le baby-boomer est touché au cœur par les propos fielleux du jeune loup en quête de notoriété. Et si on les fusillait, ces boomers qui ont pourtant assumé eux-mêmes le coût de leurs études collégiales classiques et universitaires, qui sont arrivés trop tard pour profiter des congés parentaux et placer leurs enfants dans des garderies à 5 \$, et qui n'ont pas encore eu besoin des soins de santé dont ils assument l'essentiel de la facture depuis quarante ans?

Les «BS»? «Il faut donner plus à ceux qui en ont vraiment besoin, comme les handicapés.» Quant aux autres, «La société a besoin de cette main-d'œuvre disponible». Traduction: coupons-leur les vivres, ils finiront bien par trouver du boulot!

On cherche les idées annonciatrices d'une société meilleure et plus juste, de celles qui n'auraient pas déjà été mises en échec par la réalité. Ne sont-ce pas les crises cycliques du capitalisme qui forcent les gouvernements à s'endetter de façon excessive, et non les syndicats de fonctionnaires? Le RLQ affirme qu'il faut mettre fin au clientélisme en politique. Bien, mais cela n'a rien à voir avec la gauche ou la droite: c'est la realpolitik. Il faut relire Machiavel.

Il est très sain pour une démocratie que les mouvements pacifiques de droite et de gauche puissent diffuser leurs idées largement. Cela dit, le fossé est large entre discuter et atteindre le consensus social indispensable à la réalisation de ses projets. Si la droite veut «libérer» le Québec de son filet de protection universelle, il faudra d'abord expliquer en quoi il serait mieux de vivre dans le monde qu'elle propose. Ce qu'il lui reste à démontrer, à elle comme à toutes les organisations à forte teneur idéologique.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

Omar Khadr

La capitulation

Omar Khadr est devenu une «rock star», disait la semaine dernière le psychiatre de la poursuite pour mieux dénigrer le jeune homme dans le cadre de son procès à Guantánamo. Rock star malgré lui, car ce n'est pas le geste qu'il aurait fait qui l'a rendu célèbre, mais l'illogisme qui préside à son histoire, depuis 2002. Omar Khadr est le symbole de la capitulation de l'État de droit, et c'est en cela qu'il mérite notre attention.

On le sait, il avait 15 ans au moment des gestes qui lui sont reprochés, endoctriné par un père proche d'Oussama ben Laden auquel il ne pouvait, de toute évidence à un aussi jeune âge, s'opposer. C'était un enfant soldat, protégé par les conventions internationales, mais comme, à travers lui, c'est sa famille que les États-Unis et le Canada visaient, le droit a capitulé.

On a beaucoup dit qu'il avait tué un soldat américain d'un tir de grenade en Afghanistan, mais on précise moins qu'il y avait bataille, que la fusillade a duré quatre heures, qu'Omar Khadr a lui-même reçu deux balles dans le dos et perdu un œil dans l'affrontement. Mais comme ce n'était pas une vraie guerre faite dans les normes, lui n'avait pas le droit de tirer. Au final, du côté taliban, il fut le seul survivant. C'est donc lui qui s'est retrouvé au banc des accusés.

Mieux encore, plus d'un millier de soldats américains ont été tués en Afghanistan depuis 2001, mais Khadr est le seul à avoir été reconnu coupable d'un tel crime. «Cela envoie un message aux terroristes», a dit le procureur en chef du tribunal militaire au prononcé de la curieuse sentence de 40 ans d'emprisonnement livrée dimanche par un jury composé exclusivement de soldats. À travers lui, on l'aura compris, ce sont donc tous les talibans qui étaient ciblés, et c'est le droit qui a capitulé.

À la justice d'exception que représentent les tribunaux militaires se sont par ailleurs ajoutées des procédures erratiques: les États-Unis ne sachant trop comment traiter les détenus de Guantánamo, ils ont accordé à certains des droits refusés à d'autres. Pour Omar Khadr, ce fut pire puisque la politique s'en est mêlée. Le gouvernement Harper, soucieux de plaire à son électoral obsédé de loi et d'ordre, a décidé d'abandonner le jeune homme à son sort. Était-ce toujours du droit quand il s'est finalement retrouvé le seul Occidental emprisonné là-bas?

Et où était le droit quand le colonel qui présidait son procès a admis en preuve ses aveux de 2002 qu'on savait avoir été obtenus après qu'un militaire (qui sera plus tard condamné pour avoir agressé des détenus) l'eut menacé de viol?

Où est enfin l'État de droit que doit représenter notre gouvernement quand celui-ci nie contre tout bon sens avoir négocié avec les Américains pour rapatrier ici Khadr alors que cela le concerne au premier chef. Hier, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a au moins dit que cette entente serait respectée. Promesse sera-t-elle tenue? Même dans un État de droit, on peut s'en inquiéter au vu de tant d'injustices passées.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



GARBOTTE 2010-11-02

LETTRES

Requiem pour un projet de loi

Félicitations à l'industrie minière canadienne, et particulièrement aux compagnies Goldcorp et Barrick Gold, pour l'éclatante victoire qu'elles ont remportée à la Chambre des communes le 27 octobre dernier lorsque le projet de loi C-300 sur la responsabilité des compagnies minières a été battu. La détermination des compagnies canadiennes à se maintenir au sommet du podium mondial des entreprises extractives les plus polluantes et les moins respectueuses des droits de la personne était vraiment remarquable. Lorsque ce titre a été menacé par l'initiative du député libéral John McKay, l'industrie a su utiliser tous les moyens à sa disposition (surtout la désinformation) pour le conserver.

Il faut de plus souligner les qualités qu'ont manifestées le gouvernement du Canada et le caucus conservateur durant la saga de C-300. La fidélité inébranlable et le dévouement du gouvernement Harper (envers les compagnies minières) étaient particulièrement touchants.

Reconnaissons aussi l'habileté avec laquelle le chef libéral, Michel Ignatieff, a su torpiller le projet de loi tout en donnant l'impression que son parti l'appuyait: il a suffi qu'un nombre suffisant de députés, dont lui-même, s'absentent au moment du vote.

Enfin, un merci sincère au député John McKay d'avoir déposé et défendu ce projet de loi si nécessaire et aux députés du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois de l'avoir appuyé jusqu'au bout.

Nicolas Gilbert

Gatineau, le 1^{er} novembre 2010

Vers un financement public des partis politiques?

L'idée de renforcer le financement public des partis politiques provinciaux, proposée par les députés péquistes Nicolas Marceau, Bernard Drainville et Nicolas Girard, a du charme. Ceux-ci proposent d'augmenter le financement étatique garanti pour chaque vote obtenu lors de la dernière élection, le faisant passer de 0,50 \$ à 1,50 \$ par électeur, en plus de limiter la contribution

maximale d'une personne à un parti politique, de 3000 \$ à l'heure actuelle, à 100 \$. Seuls les membres en règle d'un parti pourront y contribuer.

Je souhaiterais contribuer à la réflexion en avançant une autre idée: que le financement public soit aussi proportionnel au nombre de membres adhérant à un parti politique. L'objectif ici est de favoriser l'engagement civique d'un grand nombre de personnes au sein d'une formation politique, au détriment de la contribution financière excessive de quelques-uns. En combinant cette idée avec la proposition de MM. Marceau, Drainville et Girard, les partis politiques comptant une large base militante en sortiraient gagnants. Cela encouragerait aussi les partis politiques plus marginaux à augmenter leur appui populaire, sans que celui-ci soit conditionnel à un vote dans l'urne. De plus, un nouveau parti politique n'aurait pas à attendre la prochaine élection pour compter sur un financement pérenne: il suffirait pour lui de mobiliser un large appui populaire. [...]

Philippe Doyon-Poulin
Montréal, le 29 octobre 2010

LIBRE OPINION

PQ: distinguer débat d'idées et leadership

YANNICK PROULX

L'auteur a été président de circonscription au Parti québécois, conseiller politique sous les gouvernements de Lucien Bouchard et de Bernard Landry ainsi qu'attaché politique de l'ex-député de Masson, Luc Thériault

Décidément, la panique semble gagner le Parti québécois à la suite des propos de la députée Lisette Lapointe et des anciens premiers ministres Landry et Parizeau sur la promotion de la souveraineté.

Ce qui est malheureux, c'est qu'on ne distingue pas les débats d'idées et la question du leadership. Ce qui est remis en cause ici, ce n'est pas le leadership de Pauline Marois, mais la volonté (ou la capacité) du parti de mettre en avant une stratégie plus proactive quant à la promotion de la souveraineté et de la préparation d'un éventuel référendum.

À son retour en 2007, Pauline Marois a remis dans un tiroir les tiraillements légendaires du PQ sur le fameux «comment», c'est-à-dire la démarche référendaire et surtout l'échéancier. Elle avait raison de le faire. Trop souvent s'est-on attardé sur le «comment» plutôt que sur le «pourquoi», ces raisons fondamentales de faire du Québec un pays. Mais il fallait, en contrepartie, que le parti présente une stratégie étoffée de promotion du projet indépendantiste de façon à convaincre les Québécois de sa pertinence. Après plus de dix ans d'inactivité en cette matière, on était en droit de s'attendre à des idées concrètes dans la proposition principale de l'exécutif national. Or, il n'en est rien.

Autonomiste

Sous l'étiquette de «gouvernement souverainiste» et de «plan pour un Québec souverain», c'est un Parti québécois autonomiste qui briguera les suffrages lors du prochain scrutin, se contentant de réclamer des pouvoirs supplémentaires à Ottawa et de recourir aux tribunaux pour les obtenir le cas échéant. Aucune mesure n'est annoncée pour faire la promotion de l'objectif fon-

damental du parti, ce qui est tout de même inquiétant.

À ce titre, on ne peut nier que les discours du Bloc québécois et du PQ divergent sensiblement. D'un côté, nous avons Gilles Duceppe qui fait le tour du monde en parlant de l'imminence de la souveraineté et, de l'autre côté, nous avons la prétendante à la fonction de première ministre qui parle plutôt d'aller chercher des pouvoirs pour le Québec. Il est donc normal que les efforts déployés par le chef du Bloc trouvent grâce auprès de celui qui a toujours affiché la plus grande constance au niveau de l'idée souverainiste, Jacques Parizeau. Et il est aussi normal que M. Parizeau s'interroge sur la volonté réelle du PQ de préparer un futur référendum. Avec raison, M. Parizeau clame qu'un tel exercice nécessite une préparation méticuleuse, lui qui y a consacré quatre ans avant de déclencher le référendum de 1995.

À aucun moment, M. Parizeau ne remet en question le leadership de Pauline Marois. D'une constance et d'une cohérence implacables, M. Parizeau est fidèle à lui-même. Il s'attarde sur les idées, non sur les personnes. Celles et ceux qui l'accusent de torpiller le chef et de faire preuve de misogynie, comme Lise Payette, peuvent aller se rassoir. Parizeau n'a d'autre intérêt et ambition que ceux qu'il caresse pour le Québec.

Pour ce qui est de Bernard Landry, ses motifs sont moins évidents. On lui prête, avec raison, des regrets d'avoir démissionné sur un coup de tête en 2005 et aussi l'intention de revenir si l'occasion se présentait. De plus, on connaît la rivalité viscérale entre M. Landry et Mme Marois. On ne peut douter toutefois de la sincérité des convictions de M. Landry, bien qu'il n'ait pas été très actif dans la promotion de la souveraineté quand il exerçait le pouvoir. Comme son prédécesseur, il a cédé au goût du pouvoir et à la gouvernance du Québec comme province.

Pas de crise interne

Ce que doit comprendre Pauline Marois, c'est qu'elle devra ajouter du contenu à l'article 1 de la proposition principale, sans quoi

il lui sera difficile de faire accepter l'absence d'échéancier ou d'horizon pour un prochain référendum.

Et ce que doivent comprendre les militants, c'est que le PQ, alors que le gouvernement libéral est au plancher et que la droite s'organise et menace de puiser dans ses rangs, doit faire l'économie d'une crise interne et/ou d'une remise en question du leadership de sa chef.

Pauline Marois connaît très bien les rouages de l'État. Elle a occupé des ministères importants dans le passé, et son bilan est somme toute assez remarquable. Il ne faut pas oublier non plus que Jacques Parizeau, dans une entrevue exclusive accordée à Stéphane Bureau, la journée du référendum, avait désigné Pauline Marois comme successeuse éventuelle, plutôt que le populaire Lucien Bouchard. Nul doute que Mme Marois sera une bonne première ministre pour le Québec. Mais comme chef d'une formation souverainiste, elle a un double défi: concilier la gouvernance de l'État québécois — avec tout ce que cela comporte comme exigences — et l'objectif souverainiste du Parti qui devra être aussi l'un des objectifs du gouvernement qu'elle dirigera.

Une crise de leadership ne pourra que servir Jean Charest et un François Legault, s'il se décide à fonder son parti de droite. Et quatre ans de plus dans l'opposition suffiront au PQ pour se disloquer pour de bon.

Pauline Marois doit jouer d'audace, autant dans la promotion de la souveraineté que dans la refonte de l'État québécois. Il y a moyen de mettre à jour le modèle social-démocrate, comme plusieurs États européens l'ont fait auparavant. À la droite conservatrice incarnée par un Legault ou un Jeff Fillion (!!!), il faut opposer des idées neuves pour rendre l'État moins lourd et plus efficace, tout en préservant ses obligations d'assurer la justice sociale et les services essentiels. Mais il faut parvenir à ramener l'urgence de l'indépendance au rang des prétendues «vraies affaires», car faire un pays est tout sauf une mince affaire.

IDÉES

ÉLECTIONS AMÉRICAINES DE MI-MANDAT

Mission impossible pour les démocrates?

PIERRE MARTIN

Professeur de science politique et titulaire de la Chaire d'études politiques et économiques américaines à l'Université de Montréal.

Les Américains votent aujourd'hui pour reconduire ou remplacer toute la Chambre des représentants et un tiers du Sénat. Selon toute vraisemblance, les démocrates et Barack Obama peuvent dire au revoir à la majorité qu'ils détiennent à la Chambre.

Le président Obama subira un sort semblable à celui de Bill Clinton en 1994. Son parti devrait perdre le contrôle de la Chambre des représentants et préserver une faible majorité au Sénat qui le rendra vulnérable à la moindre tactique de blocage. Ce cuisant revers obligera Obama à transiger avec un «parti du Non», une situation qui lui rappellera quotidiennement le sens d'une expression qu'on connaît bien chez nous: «Y en aura pas de facile.»

Pourquoi les démocrates en sont-ils rendus là, à peine deux ans après la vague d'espoir et de renouveau qui les a portés au pouvoir en 2008? Évidemment, c'est la reprise anémique de l'économie américaine qui figure en tête de liste des facteurs expliquant ce revers de fortune. Mais elle n'est pas le seul élément en jeu.

En fait, les prévisions qui ne tiennent compte que des éléments fondamentaux de la conjoncture sont les seules qui accordent quelque chance de victoire aux démocrates. Les modèles fondés sur les attitudes des électeurs face au président, au Congrès et aux partis politiques, ou encore sur les taux de participation aux primaires, font nettement pencher la balance en faveur des républicains. C'est ce que disent également les sondages nationaux et locaux.

Perte de confiance

Ces tendances illustrent la baisse significative de la confiance envers le président. Pendant les six premiers mois de son mandat, le taux d'approbation de la performance du président, qui est le principal baromètre de la confiance populaire, était excellent. Même au plus fort de la controverse sur son projet de réforme de l'assurance santé, adopté en mars dernier, les sondages lui restaient favorables.

Depuis ce temps, toutefois, l'opinion publique demeure très partagée, et les taux d'approbation et de désapprobation de sa performance s'entrecroisent allégrement. Ce qui inquiète le plus les démocrates, c'est que l'opposition au président et à son programme législatif se radicalise sans cesse, alors que ses appuis restent plutôt tièdes. On est bien loin de la ferveur qui s'était emparée de la base électorale du Parti démocrate en 2008, alors que la voile du navire républicain avait peine à se défroisser.

L'opinion des Américains sur le sauvetage du secteur financier et sur le plan de relance de l'économie, dont la responsabilité est largement partagée par les deux partis, est à cet égard des plus élo-



LARRY DOWNING REUTERS

Les démocrates fondent de grands espoirs sur la distance de plus en plus grande qui semble séparer le centre de gravité du Parti républicain des préférences modérées de l'électeur américain médian.

quentes. Quelle que soit la question posée sur n'importe quel aspect de ces politiques, il est très difficile de trouver une majorité d'Américains qui croient que ces politiques, qui ont englouti des sommes colossales, aient eu quelque effet positif que ce soit. Dans un tel contexte, on peut comprendre pourquoi la stratégie d'opposition des républicains à toute initiative de l'administration Obama qui entraîne quelque dépense que ce soit trouve une oreille réceptive chez un public en colère.

Miser sur le Tea Party

Parmi les scénarios qui pourraient renverser la tendance, les démocrates fondent de grands espoirs sur la distance de plus en plus grande qui semble séparer le centre de gravité du Parti républicain des préférences modérées de l'électeur américain médian. La présence de candidats extrémistes du Tea Party à l'avant-scène de la campagne pourrait déplaire suffisamment aux modérés pour les convaincre de reconsidérer le jugement sévère qu'ils portent sur le fonctionnement du Congrès actuel.

L'essor de ce mouvement radical au sein du Parti républicain a contribué à accélérer une polarisation partisane déjà passablement avancée, alors que ses membres ont fait campagne à la fois contre les démocrates et contre ceux, parmi les républicains, qui sont perçus comme inféodés au pouvoir de Washington.

Le problème, pour le moment, est que la base conservatrice du Parti républicain est beaucoup plus motivée à voter que la plupart des modérés. Si ces derniers décident en masse de ne pas se présenter aux bureaux de scrutin, les démocrates seront dans un sérieux pétrin.

La classe dirigeante

Il est trop facile pour les observateurs étrangers que nous sommes d'attribuer la sévérité de l'opinion américaine envers son premier président noir à l'intolérance raciale, même si le ton de certaines manifestations contre Barack Obama laisse planer peu de doutes sur la présence d'une frange raciste et intolérante dans la droite américaine.

Au-delà de cette minorité de moins en moins

silencieuse et de plus en plus inquiétante, gonflée à bloc par des vedettes médiatiques qui carburent au dogmatisme, il faut reconnaître un malaise plus répandu face à la classe dirigeante.

Les Américains sont par nature peu enclins à accorder une grande confiance à leur gouvernement central, mais les degrés actuels de confiance à l'endroit de Washington sont révélateurs de la grogne qui s'est installée dans l'électorat tout au long de l'administration de George W. Bush et qui persiste depuis l'élection de Barack Obama.

Pour l'emporter, les démocrates doivent renverser une tendance bien enclenchée en faveur de leurs adversaires et se réapproprier le vote des électeurs en colère de la classe moyenne en misant sur leurs politiques économiques et fiscales. C'est possible, mais la tâche est énorme et il est peu probable que les efforts de dernière minute du président Obama pour raviver la flamme du mouvement qui l'a porté au pouvoir aient porté les fruits escomptés. Les élections de mi-mandat aux États-Unis sont souvent ennuyeuses, mais, cette fois-ci, on risque de veiller tard.

Et le gagnant est?

ÉLISABETH VALLET
CHARLES-PHILIPPE DAVID

Respectivement membre et président de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal

L'histoire est là pour rappeler que les élections de mi-mandat, avec leur faible taux de participation, tandis que l'on ne renouvelle pas la totalité des deux Chambres, ont une importance toute relative à terme. Le président, dans un système de séparation stricte des pouvoirs, conserve une certaine marge de manœuvre constitutionnelle avec son droit de veto (qui ne peut être renversé que par une majorité des deux tiers de chaque chambre) et une certaine marge de manœuvre politique, car il peut toujours user de son pouvoir de persuader.

Ainsi, aucun des deux grands partis ne sort totalement vainqueur — ou perdant — de cette élection qui consacre pourtant trois grands gagnants: l'argent, le Tea Party et, dans une certaine mesure, les femmes.

L'argent

Au terme d'un des cycles électoraux les plus coûteux de l'histoire américaine, les candidats au Congrès ont recueilli près de 1,6 milliard de dollars. 2010 aura connu des records: 45 millions en Californie (où s'opposent Barbara Boxer et Carly Fiorina), 54 millions au Connecticut (où la républicaine Linda McMahon écrase littéralement son adversaire démocrate) ou encore près de 150 millions dans la course pour le poste de gouverneur de la Californie.

Toutefois, si les dons que reçoivent les candidats et les comités de partis sont plafonnés, tel n'est pas le cas des groupes indépendants évoqués dans le code fiscal à l'article 501(c): ces groupes sans but lucratif dont l'objet premier ne peut être la politique (sic) peuvent accepter des dons illimités et n'ont pas à dévoiler la liste de leurs donateurs. Cette nouveauté est l'œuvre de la Cour suprême des États-Unis qui, dans son ju-

gement *Citizens United v. Federal Election Commission* de 2010, a ouvert les vannes du financement par les entreprises.

Au total, les dépenses de ce cycle électoral pourraient flirter avec les 4 milliards de dollars, dont une grande partie vient désormais des entreprises. Et parmi les multinationales qui contribuent, les plus importantes sont... européennes. À commencer par des entreprises pharmaceutiques (réforme de la santé oblige), comme GlaxoSmithLine, ou Bayer Corp. Parmi les groupes américains, ce sont les groupes de retraités et les firmes d'avocats qui investissent chacun plus de 100 millions de dollars tandis qu'à titre d'exemple, la National Rifle Association traîne loin derrière avec 7 millions.

Le Tea Party

La révolte populiste du Tea Party n'est pas un mouvement, comme a pu le constater le *Washington Post* en octobre 2010 au terme d'une longue étude menée dans la nébuleuse du Tea Party, mais bien une tendance. Seule organisation parapluiée à pouvoir revendiquer un effet centripète sur les Tea Partiers, les Tea Party Patriots peinent à montrer autant de membres qu'ils en revendiquent. Les groupes qu'ils fédèrent vont de 1 à 1500 personnes, sont «masculins-blancs-sudistes-peu éduqués» ou au contraire majoritairement féminins, tour à tour d'extrême droite ou centre droit, institutionnalisés ou réunis en comités de cuisine, proche de la droite chrétienne ou pas.

En d'autres termes, la mouvance du Tea Party s'étire sur l'intégralité du spectre du conservatisme américain et évite les sujets contentieux (ce qui conduit le Pew Research Center à le qualifier, contrairement aux idées reçues, de «non biblique») pour se concentrer sur un plus petit dénominateur commun articulé autour d'un gouvernement minimal, de la protection des frontières et de la Constitution.

Les femmes ont trouvé, dans le sillage de l'effet Clinton-Palin, une brèche dans une digue politique masculine

Gagnant, le Tea Party l'a été indéniablement durant ce cycle électoral. Ce qui n'était qu'une idée a bénéficié d'un double effet démultiplicateur: l'effet Palin généré par la campagne schizophrène de 2008 et l'amplification médiatique du réseau Fox. Si le Tea Party a constitué un écran de fumée avantageux pour le Parti républicain pour occulter le fait que les déficits budgétaires abyssaux étaient

l'œuvre de George W. Bush, il finit par coûter cher au parti, en sièges perdus, mais aussi, à terme, en réalignement politique du programme conservateur.

Les femmes

Les membres du Tea Party ne se donnent aucun leader. Seule Sarah Palin est le plus souvent mentionnée dans les sondages comme meneur potentiel — avec plus de sept points d'avance sur Glenn Beck. De fait, la génération Y paraît trouver sa voix dans un univers traditionnel masculin. Plus contemporain que des groupes comme Emily's List, la National Federation of Republican Women ou la Susan B. Anthony List, un mouvement comme Smart Girls Politics créé en 2008 est abondamment twitté. De même, au cours de la dernière semaine de campagne, Christine O'Donnell et Sarah Palin ont caracolé en tête des éléments bloqués selon le PEJ New Media Index du Pew Research Center.

Même si, une fois tous les résultats dépouillés, la représentation des femmes n'aura pas progressé de manière significative, il demeure qu'au cours de cette campagne, les femmes ont trouvé, dans le sillage de l'effet Clinton-Palin, une brèche dans une digue politique traditionnellement masculine en surfant sur une vague contestataire. Le fait que Lynda Lovejoy puisse aspirer de façon réaliste à prendre la tête de la nation Navajo en Arizona face à Ben Shelly, vice-président sortant, en atteste. C'est aussi le cas de Christine O'Donnell dont la percée a sidéré l'establishment répu-

blicain. Cela sans oublier qu'elle doit son avènement à une autre femme, Sarah Palin qui, en l'état actuel des choses, incarne le «re-ve» républicain. Et cette dernière paraît se dessiner comme l'une des grandes gagnantes de ce cycle électoral, sinon l'une des figures majeures du prochain.

Obama perdant, vraiment?

Un alignement politique du Congrès et de la présidence n'est pas forcément gage de réussite. D'un côté, Reagan, Bush père et Clinton ont tous eu à composer — et ont réussi — avec une à deux Chambres opposées à eux. De l'autre côté, la présidence Carter, pourtant appuyée sur un Congrès démocrate, a sombré au terme d'un unique mandat.

De surcroît, trois fois au cours du dernier siècle, Truman, Eisenhower et Clinton ont perdu une Chambre lors des élections de mi-mandat et ont pour autant été réélus: il est donc encore trop tôt pour évaluer les chances de succès du président Obama. D'autant que c'est un tout nouveau congrès qui se réunira en janvier prochain.

En l'absence de témoins comme Ted Kennedy qui, en raison de sa connaissance des arcanes de la législature était capable d'aller chercher des soutiens chez les républicains, le Parti démocrate voit sa capacité à construire un consensus en son sein et au-delà, décliner. Du côté républicain, les Tea Partiers ne devront rien à l'establishment républicain qui ne les a pas appuyés. Le Congrès n'en sera donc plus volatil. C'est au président d'apprendre à jouer de ces dissensions pour son bénéfice.

De ces élections, il faudra surtout retenir que les indépendants — ceux qui ne se déclarent proches d'aucun parti et détiennent les clés des élections — sont plus nombreux que jamais: ils surpassent pour la première fois le nombre de ceux qui se disent affiliés aux partis. Et ils sont mécontents: cela va faire trois élections qu'ils se prononcent contre le parti en place. De cela les stratèges politiques des deux bords sont conscients et jamais, dans cette perspective, la présidentielle de 2012 n'a été aussi proche.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Laflure, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CARPENTIER

SUITE DE LA PAGE 1

le «terminer». De sa carrière subséquente de commentateur, des expressions colorées sont demeurées, dont «*Ça fait mal, ça fait très très mal*» et son traditionnel boniment de fin d'émission, «*A la semaine prochaine... si Dieu le veut!*».

Edouard Carpentier était arrivé au Québec au milieu des années 1950, «*pour un contrat de trois mois*», comme il l'avait dit il y a quelques années, et il n'en est pratiquement jamais reparti. Ses affrontements épiques avec d'autres immortels de la lutte, dont Wladek «Killer» Kowalski et Maurice «Mad Dog» Vachon, ont fait époque, au grand délice de foules surchauffées qui voyaient un innovateur à l'œuvre. La lutte, pendant une longue période, fut extrêmement prisée, au point de concurrencer la religion.

Edouard Wiczorkowicz (orthographe incertaine) est né le 17 juillet 1926 dans la ville française de Roanne, au nord-ouest de Lyon, d'une mère polonaise et d'un père russe. Il n'a que 16 ans lorsqu'il est capturé et fait prisonnier par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, mais il parvient à s'échapper et il rejoint la Résistance. Sa bravoure lui vaudra notamment de recevoir la Croix de guerre.

Formé en éducation physique, il excelle à la gymnastique et participe aux Jeux olympiques de 1948, à Londres. Quelques années plus tard, il fait la connaissance de l'acteur italien Lino Ventura, lui-même ancien lutteur converti en organisateur de combats. Celui-ci, qui devient son agent, offre à Carpentier un job de cascadeur, puis l'incite à passer à la lutte professionnelle.

Le jeune homme se produit en France sous le nom d'Eddy Wicz lorsqu'il est remarqué par le champion montréalais Yvon Robert, qui y effectue une tournée au milieu des années 1950. Robert déceit un immense talent, et il l'invite à venir combattre en Amérique. Afin de se donner une couleur française, le lutteur décide de changer de nom et d'adopter celui de Carpentier.

Il livre un premier combat au Forum de Montréal le 18 avril 1956, et sa progression sera aussi fulgurante que sa popularité sera énorme. Dès l'année suivante, il remporte le championnat mondial des poids lourds de la National Wrestling Alliance, titre auquel il sera contraint de renoncer quelques semaines plus tard à la suite d'une dispute entre associations de lutte.

Dans les années 1960, Carpentier voyage beaucoup, participant à de nombreux combats aux États-Unis — il réside temporairement en Californie — et se rendant jusqu'au Japon. À la fin de la décennie, il rentre à Montréal pour de bon afin de faire la promotion du circuit de lutte Grand Prix en compagnie de Mad Dog Vachon et de son frère Paul.

S'il n'est jamais retourné s'établir en France, Carpentier y avait cependant gardé des contacts. C'est notamment à son initiative qu'André Roussimoff, un colosse mesurant plus de 7 pieds que l'on a connu comme «le géant Ferré», est venu se battre au Québec et y a connu la gloire avant de passer du côté de la World Wrestling Federation.

Edouard Carpentier est passé à la télévision dans les années 1980, décrivant des combats avec une verve qui ne s'est jamais démentie et qui illustrait bien son amour de sa discipline. Il a pris sa retraite définitive de la lutte au début des années 1990.

Et il aura profondément marqué son sport. L'ex-lutteur devenu promoteur Jacques Rougeau a eu ces mots, hier, sur les ondes de LCN: «*Edouard, pour moi, c'est un monument. J'espère qu'on va lui organiser toute une parade et qu'on va ériger une statue en son honneur.*»

Le Devoir

EN BREF

Niveau d'immigration maintenu

Ottawa — Le gouvernement fédéral veut conserver le même niveau d'immigration au pays l'an prochain, mais il espère modifier la composition des nouveaux arrivants, limitant le nombre d'immigrants économiques et augmentant celui des conjoints et des enfants. Dans son rapport annuel sur l'immigration présenté au Parlement, le gouvernement conservateur envisage d'accueillir entre 240 000 et 265 000 nouveaux résidents permanents l'an prochain. Il s'agit du même objectif que celui fixé cette année et l'an dernier. Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, doit annoncer une augmentation du nombre de réfugiés admis, en partie parce que le gouvernement s'est engagé à doubler le nombre de réfugiés qu'il sélectionne et implante à partir des camps à l'étranger.

—La Presse canadienne

Rectificatif

Des erreurs se sont glissées dans l'article publié dans l'édition des 30 et 31 octobre intitulé «Métro: Les coûts du nouveau système de contrôle multipliés par quatre». Nous avons écrit qu'une entente était intervenue entre la Société de transport de Montréal et Alstom en mars 2009 alors que cet accord a été conclu en mars 2010. De plus, nous avons laissé entendre que la migration vers la nouvelle salle de contrôle s'effectuerait l'année prochaine, mais elle se fera plutôt en 2012. Nos excuses.

Dans l'article intitulé «Le raffinage va mieux chez Shell», publié le 29 octobre, il aurait fallu lire que la division «aval» d'ExxonMobil, qui regroupe notamment le raffinage et la vente à la pompe, a engrangé un bénéfice de 1,2 milliard, et non de 12 milliards comme cela était écrit.

KHADR

SUITE DE LA PAGE 1

ouvert le bal hier lors de la période de questions. «*Comment le ministre des Affaires étrangères explique-t-il qu'il y a à peine quelques jours, il démentait toute rumeur de négociations avec les avocats de Khadr et le gouvernement américain alors qu'on apprend maintenant qu'il y a bel et bien eu des négociations entre les trois parties?*» Aux journalistes, M. Duceppe a dit sans ambages: «*Il a carrément menti.*»

Le ministre Lawrence Cannon a nié avoir caché la vérité, répétant n'avoir joué aucun rôle dans la conclusion d'une entente entre Khadr et les procureurs militaires. Il acceptera le retour de M. Khadr au Canada, mais laisse entendre que ce sont les États-Unis qui décident un tel retour en sol canadien. «*Le gouvernement des États-Unis a accepté qu'Omar Khadr revienne au Canada, et nous mettrons en œuvre l'accord conclu entre M. Khadr et le gouvernement des États-Unis.*»

Selon le scénario le plus probable, M. Khadr demandera son transfert au Canada en novembre 2011. Il devra purger 20 mois de plus en prison canadienne avant de demander sa libération conditionnelle. Il pourrait donc l'obtenir en 2013.

Parole donnée

Dimanche soir, les notes diplomatiques échangées entre Washington et Ottawa ont été dévoilées. Ces notes témoignent de la parole donnée par le Canada. On y apprend que les États-Unis voulaient savoir si le Canada accepterait le rapatriement de M. Khadr en vertu du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur l'exécution des peines imposées aux termes du droit criminel. Réponse: «*Le gouvernement du Canada est enclin à considérer favorablement la demande de transfert vers le Canada de M. Khadr.*»

Dans leur note, les États-Unis disaient aussi comprendre qu'une fois de retour au Canada, M. Khadr

OURAGAN

SUITE DE LA PAGE 1

Plus personne ne doute qu'ils reprendront la majorité à la Chambre des représentants, mais, au Sénat, les démocrates pourraient maintenir leur majorité, mais de justesse.

Selon un sondage Reuters/Ipsos publié hier, les républicains vont s'emparer du contrôle de la Chambre des représentants avec 231 élus contre 204 élus démocrates. Le Parti démocrate devrait toutefois rester majoritaire au Sénat avec 52 ou 53 élus contre 48 ou 47 élus républicains.

«*On s'attend à un choc politique majeur*», affirme Randall Strahan, professeur de sciences politiques à l'Université Emory, en Géorgie. «*Ce qui risque d'être inhabituel, c'est le nombre de sièges qui vont basculer à la Chambre des représentants. On s'attend à ce qu'une cinquantaine de sièges [soient reportés par des] républicains, comme en 1994, [lors des premières élections à mi-mandat de Bill Clinton]. Mais ce pourrait être aussi 85 ou 90 et, là, ce serait du jamais vu depuis le XIX^e siècle.*»

La lame de fond n'épargnera pas les gouverneurs démocrates à travers le pays. Les démocrates risquent de perdre une dizaine de sièges de gouverneurs sur les 39 à renouveler aujourd'hui. Ce seront autant de relais précieux qui feront défaut lors de la campagne présidentielle de 2012.

Des milliers de courses

Les élections américaines d'aujourd'hui, ce sont 435 courses à la Chambre des représentants, 37 au Sénat, mais également 37 courses à des postes de gouverneurs d'État, 155 questions référendaires sur des enjeux comme les impôts, l'avortement et la légalisation de la marijuana, plus de 6000 courses à des sièges dans les législatures d'État et des dizaines d'autres à des postes de maires, de juges et de shérifs, résumé ce week-end Frédéric Gagnon, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.

Les élections «*permettront probablement aux adversaires d'Obama de lui retirer l'essentiel de sa puissance*», soulignait-il.

Barack Obama payera à n'en pas douter le prix des difficultés économiques qui ont jalonné la première moitié de son mandat. La crise économique qui avait servi les démocrates il y a deux ans joue désormais contre eux, maintenant qu'elle se prolonge sous leur houlette. Même si le chef de la Maison-Blanche a fait valoir que son plan de relance avait sauvé ou créé plus de trois millions d'emplois, le chômage frappe encore 9,6% de la population active.

«Frustration»

Cette résurrection que la droite américaine s'apprête à célébrer laisse pantois. À terre, il y a deux ans, usée et discréditée au lendemain de la présidence de George W. Bush, elle s'est relevée très vite.

Elle doit, selon plusieurs, cette renaissance aux Tea Party, un mouvement populiste qui a réussi à redonner souffle et virginité aux slogans les plus conservateurs. Depuis plus d'un an, le Tea Party enchaîne meetings, conventions et manifestations de rue pour conspuer «*Obama le socialiste*» ou réclamer «*moins de gâchis budgétaire*». Il a ainsi largement fait oublier que le dérapage des budgets était déjà caractéristique des années Bush.

Les républicains ont toutefois déjà du mal à gérer l'impétuosité du Tea Party, qui compte faire élire quelques candidats particulièrement forts en gueule, comme Rand Paul au Kentucky, qui réclame la suppression du ministère de l'Éducation ou l'inter-

pourrait demander, et obtenir, sa remise en liberté après avoir purgé le tiers de sa peine. Dans sa réponse, le Canada confirme ce scénario, mais en utilisant des formules alambiquées pour prendre ses distances. «*Le Canada confirme la compréhension américaine qu'un tel transfert aura pour conséquence de soumettre M. Khadr aux lois canadiennes relatives à la détention, est-il écrit. [...] Le Canada confirme la compréhension des États-Unis que l'admissibilité à la remise en liberté conditionnelle ne signifie pas qu'elle sera accordée, mais seulement qu'elle sera considérée et que la sécurité publique sera la considération première dans toute décision.*»

Cette note est datée du 23 octobre dernier. Pourtant, dans les jours qui ont suivi, le gouvernement a nié toute implication. Le 25 octobre, le ministre Cannon a affirmé à la Chambre des communes que «*cette question concerne M. Khadr et le gouvernement des États-Unis*». Trois jours plus tard, en conférence de presse, le ministre a même dit que «*le gouvernement du Canada n'intervient pas dans cette question*». À aucun moment, le gouvernement conservateur n'a dit avoir donné son feu vert au retour de M. Khadr. Selon l'opposition, sans la garantie d'un retour, M. Khadr n'aurait jamais plaidé coupable.

«*Lentement négociée [entre Omar Khadr et les avocats américains] aurait été impossible sans cette garantie. Voilà la preuve que le gouvernement et le ministre des Affaires étrangères étaient bel et bien impliqués, a lancé la députée libérale, Raymonde Folco. Pourquoi ce gouvernement conservateur est-il incapable de dire la vérité? Pourquoi le ministre a-t-il induit en erreur les médias, la Chambre des communes et, surtout, tous les Canadiens?*»

Pour le député néodémocrate Wayne Marston, cette réticence conservatrice à reconnaître son rôle dans le retour de M. Khadr s'explique par des raisons électorales. «*Il y aura une élection au printemps. Pour moi, il est possible que cette position vise à plaire à une partie de leur base électorale, celle qui défend des positions extrêmes à propos de M. Khadr.*»

Le Devoir



TOM PENNINGTON REUTERS

Un bénévole à l'œuvre hier au quartier général du candidat républicain au poste de sénateur du Kentucky, Rand Paul, un membre du Tea Party.

diction de toute hausse d'impôts...

«*Les républicains vont avoir de gros problèmes avec leurs élus du Tea Party*, prédit le professeur Charles Franklin. *Le Congrès devra bientôt relever le plafond de la dette fédérale pour que le gouvernement puisse continuer de fonctionner. Ce ne sera pas simple pour les leaders républicains de raisonner les élus Tea Party qui ont fait campagne contre le déficit et les dépenses budgétaires.*»

Les républicains se sont remis sur pied en déni-grant tout ce que faisait Barack Obama, et ils promettent d'être plus odieux encore après la victoire. «*La chose la plus importante que nous voulons accomplir, c'est que le président Obama ne fasse qu'un seul mandat*», a affirmé sans ambages le leader républicain au Sénat, Mitch McConnell.

Trompe-l'œil

Quelque 55% des Américains susceptibles de se rendre aux urnes aujourd'hui sont républicains, alors que 40% sont démocrates, selon l'institut de sondage Gallup.

La victoire du Parti républicain pourrait toutefois n'être qu'un trompe-l'œil. Les Américains qui s'apprêtent à faire triompher le Grand Old Party sont 53% à avoir une «*opinion défavorable*» du Parti républicain. En contrepartie, 52% des Américains ont une opinion défavorable du Parti démocrate, rappelle Gallup.

«*C'est l'une des ironies de cette élection. On s'apprête à une puissante poussée en faveur du Parti républicain alors même que les électeurs en ont une opinion assez défavorable. Les attentes des électeurs envers le Congrès qu'ils s'apprêtent à élire sont l'un des très grands mystères de ces élections*», fait remarquer Charles Franklin, professeur de sciences politiques à l'Université du Wisconsin.

Le Devoir

D'après Libération, Reuters, l'AP et l'AFP

TOURNÉES

SUITE DE LA PAGE 1

la foulée des nouveaux chiffres sur l'impact des compressions fédérales, dévoilés hier dans *Le Devoir*.

Ces nouvelles données, tirées d'un sondage réalisé par la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) auprès de 300 compagnies artistiques canadiennes, remettent au premier plan la décision controversée du gouvernement Harper d'abolir l'aide aux tournées internationales en 2008.

À la lumière de ces chiffres, Alain Paré, président-directeur général de CINARS, a réclamé d'urgence en conférence de presse hier à Montréal le rétablissement des subventions fédérales à hauteur de sept millions par année. «*Ces coupes ont créé un déficit culturel qui fragilise les compagnies artistiques pour l'avenir. Pour chaque dollar coupé, les compagnies ont dû essayer une perte de revenus de 6,30 \$ en moyenne. À notre avis, ces effets vont s'accroître. Les autres pays appuient leurs compagnies. La place est laissée à la compétition. On va payer très cher à moyen et long terme*», a déploré M. Paré.

Tant les libéraux fédéraux que le Bloc québécois sont revenus à la charge aux Communes, pour dénoncer l'indifférence des conservateurs à l'égard des organismes et artistes touchés de plein fouet par l'abolition des programmes d'aide au rayonnement international. «*Ottawa doit enfin rapatrier au Québec toutes les compétences au regard des arts et de la culture, et ce, [...] avec pleine compensation financière*», a soutenu hier Carole Lavallée, députée du Bloc québécois de Saint-Bruno-Saint-Hubert et porte-parole en matière de patrimoine.

Présent à la conférence de presse de CINARS, Pablo Rodriguez, critique libéral en matière de culture, a soutenu que ces contre-coups étaient prévisibles. «*Ça confirme ce que l'on savait déjà. Des troupes ont pris des engagements [à l'étranger] et là, le ministre dit: "Restez chez vous". C'est totalement idéologique, le ministre n'a jamais pu justifier cette décision. La seule façon de changer cela, c'est de changer de gouvernement*», a-t-il tranché.

Le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL), qui avaient en 2008 vertement dénoncé les compressions fédérales, a repris le cheval de bataille hier pour réclamer d'Ottawa qu'il rectifie le tir. «*Le gouvernement a provoqué des pertes d'emplois, fragilisé la situation financière de plusieurs compagnies artistiques et privé les compagnies et les artistes canadiens de l'un de leurs principaux moyens de diffusion dans les marchés étrangers. Il est urgent que le gouvernement fédéral reconnaisse son erreur et remette en place les programmes*», a déclaré hier Stanley Péan, porte-parole du Mouvement.

Québec maintient son appui

En entrevue au *Devoir*, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, a fortement réagi à ces chiffres hier, secouée du revers subi par plusieurs organismes de création. Et ce, malgré les budgets annuels de trois millions alloués par son ministère pour pallier le retrait fédéral. «*Si on n'avait pas injecté ces millions, je suis convaincue que la situation aurait été plus dramatique. On a colmaté la brèche*», a indiqué la ministre. «*On va maintenir cet apport, car on veut que nos artistes continuent à tourner*», a-t-elle insisté, rappelant que chaque dollar investi rapportait 10 \$ en revenus de taxes. Bien que les échanges avec le ministre Moore soient cordiaux dans plusieurs autres dossiers, la ministre St-Pierre assure que «*la porte est fermée*» dans celui concernant l'aide aux tournées.

Des compagnies ébranlées

Le directeur général des Grands Ballets canadiens de Montréal, Alain Dancyger, a confirmé que sa compagnie continuait de souffrir de la politique conservatrice. Une tournée prévue en novembre aux États-Unis vient d'être annulée. La troupe montréalaise, invitée par le gouvernement chinois à se produire au nouvel opéra de Pékin en juillet 2011, est toujours à la recherche de 330 000 \$ pour faire un saut au pays de Mao Tsé-Toung.

«*On a repoussé cette tournée d'un an. Mais le gouvernement chinois qui a commandité la venue d'une troupe chinoise chez nous l'an dernier ne comprend pas pourquoi notre gouvernement ne nous soutient pas. Tous les pays du G8 le font!*», a déploré M. Dancyger, qui cherche toujours du financement dans le privé. À défaut de tournée, les danseurs pourraient être privés de six semaines de salaire.

«*Si on dit non aux Chinois, on est foutus! Les autres troupes de danse françaises ou allemandes sont soutenues. Nous, on va être hors du marché*», plaide-t-il.

La troupe de cirque Les 7 doigts de la main juge aussi que le retrait de l'aide fédérale a nui à son développement international, surtout en Asie. «*Notre tournée en Australie a été réduite. Des propositions ont été abandonnées*», assure Tina Diab, directrice du développement. Même chose pour le réputé marionnettiste albertain Ronnie Burkett, dont la tournée en Nouvelle-Zélande a dû être annulée, et le nombre de ses représentations en Australie et au Royaume-Uni, réduites au minimum. Même scénario pour Michel Lemieux et Victor Pilon, dont la tournée française de *Norman*, inspirée de l'œuvre de Norman McLaren, s'est terminée à Paris. «*On a fait Chaillot, puis le reste a été annulé par crainte de faire un déficit*», a soutenu l'agent des artistes.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390